

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE

DIAGNOSTIC

ENVIRONNEMENT
20 JUIN 2019

« Tourbière de la Vergne Noire- Bois de Laguiole »



**Atelier
PALIMPESTE**

Guillaume
Laizé



Jeudi 20 Juin : AGRICULTURE et ENVIRONNEMENT

Jeudi 27 Juin : PAYSAGES ET URBANISME

Jeudi 4 Juillet : POPULATION, CADRE DE VIE, ECONOMIE

L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Et LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Des thèmes développés au regard des spécificités du territoire et présentés sur le plan : des ressources et des risques

Des thèmes transversaux abordés dans les autres diagnostics
Traités aujourd'hui dans le cadre :

L'analyse de **l'état initial de l'environnement**
Et de la démarche **d'évaluation environnementale**

Sources données : ACV et communes, PNR, Porters A Connaissances, rencontres en communes, ateliers de concertation, personnes ressources, terrain

Le plan du thème :

1. Etat des lieux
2. Afom, questionnements, premiers enjeux pour aboutir à un état initial de référence

La démarche d'évaluation environnementale du PLUI, en parallèle :

1. A partir de l'état de référence
2. Tout au long de la procédure
3. Pour évaluer les impacts du projet de PLUI sur l'environnement

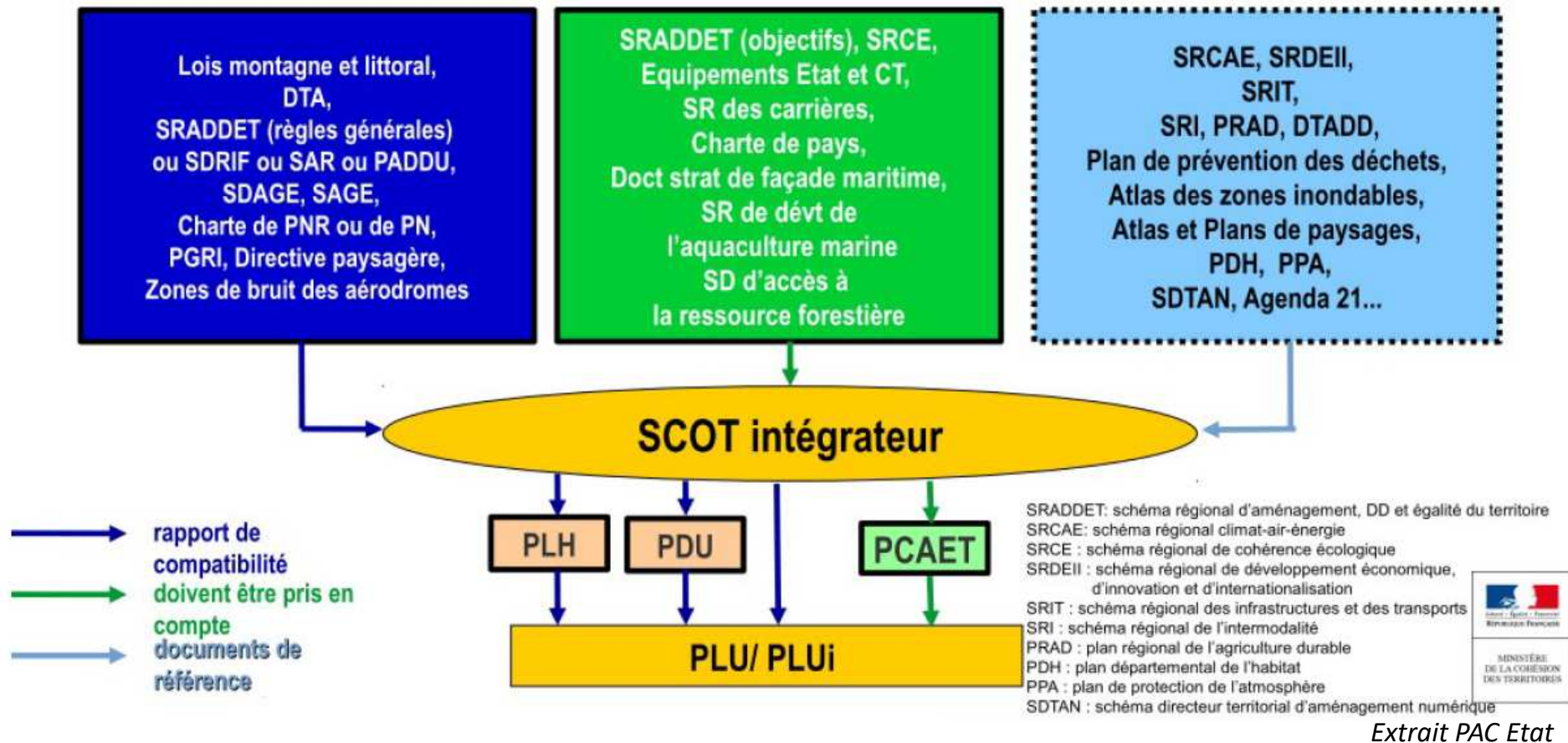
Les difficultés pour la restitution cartographique dans un dossier en format A4 :
La taille du territoire 26 communes avec les historiques , 86 000ha

- Le territoire au 1/50000 = 1format AO (1,20x0,85)
- Le territoire au **1/5000è (cadastre) = 673 planches A3**

Pour faciliter la compréhension et la lisibilité :

1. Une entrée cartographique sur tout le territoire
2. La **sélection et hiérarchisation** de l'information
3. Avec **des zooms sur les secteurs** en fonction des enjeux

Le rapport avec les autres documents



- La loi Littoral ne s'applique plus
- Le PLUI doit être **compatible** avec la charte du PNR d'Aubrac
- les dispositions du PLUi ne doivent pas faire obstacle à l'application des dispositions de la charte

La charte du PNR :

4 axes déclinés en orientations, mesures et dispositions

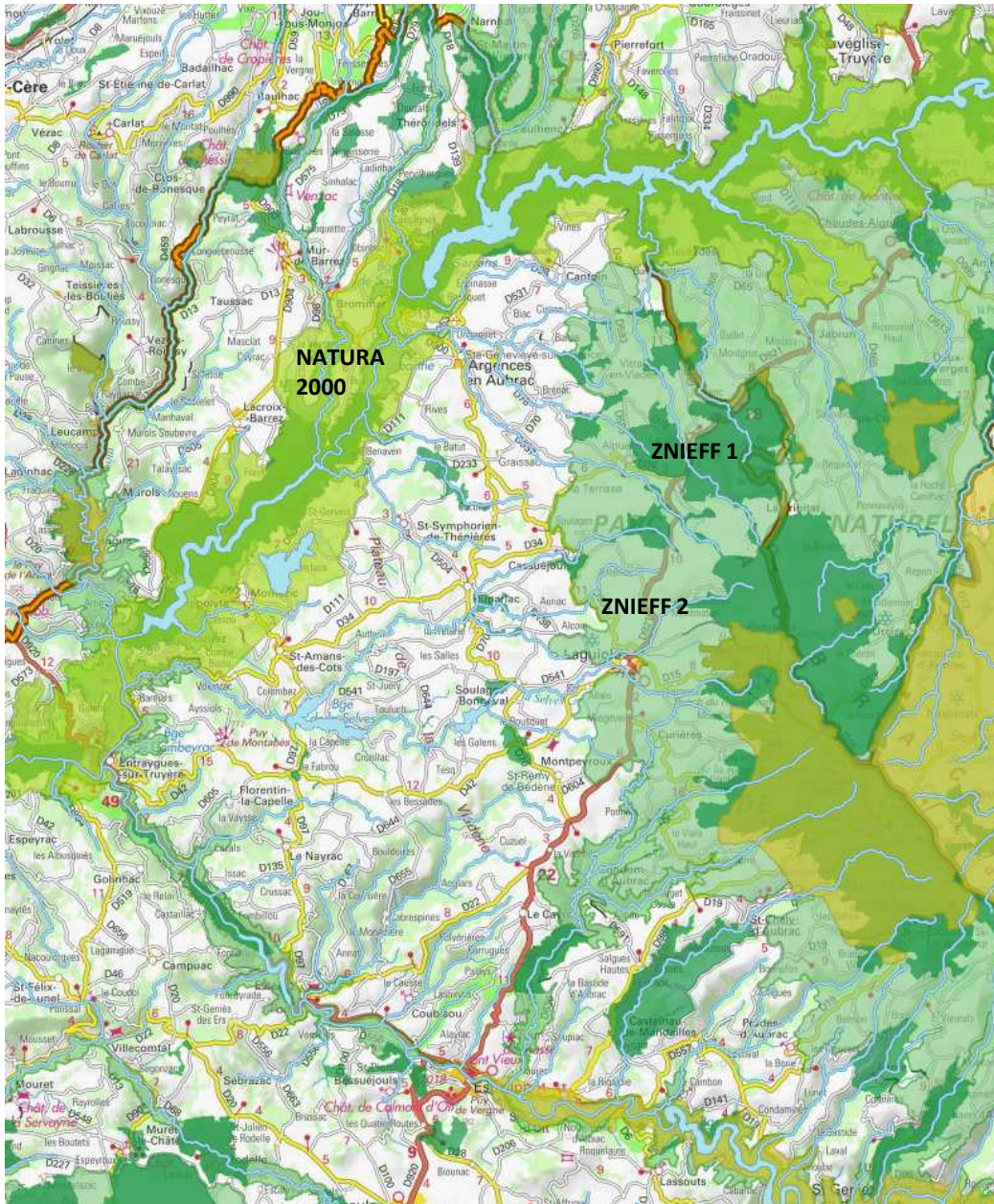
Reprise dans le PAC du PNR « que dit la charte »

Et dans le diagnostic pour s'assurer de la compatibilité du PLUi, dès l'amont



Extrait charte PNR

1-Les milieux naturels reconnus



Une reconnaissance nationale et européenne sur le territoire

- **38 ZNIEFF**
- **4 sites NATURA 2000**
- **8 Espaces Naturels Sensibles**
- **2 réserves biologiques**
- **11 sites d'intérêt majeur pour le PNR**

Une biodiversité remarquable

Sur une grande partie du territoire qui a contribué au label Parc Naturel Régional

C'est « l'armature de la **Trame Verte et Bleue** »

« Un ensemble de continuités écologiques : de réservoirs et de corridors , terrestres et aquatiques » pour :

Préserver la biodiversité dans l'aménagement du territoire

TVB étudiée à la création du PNR : SRCE + méthodo PNR massif central = réservoir+ cœur et corridor

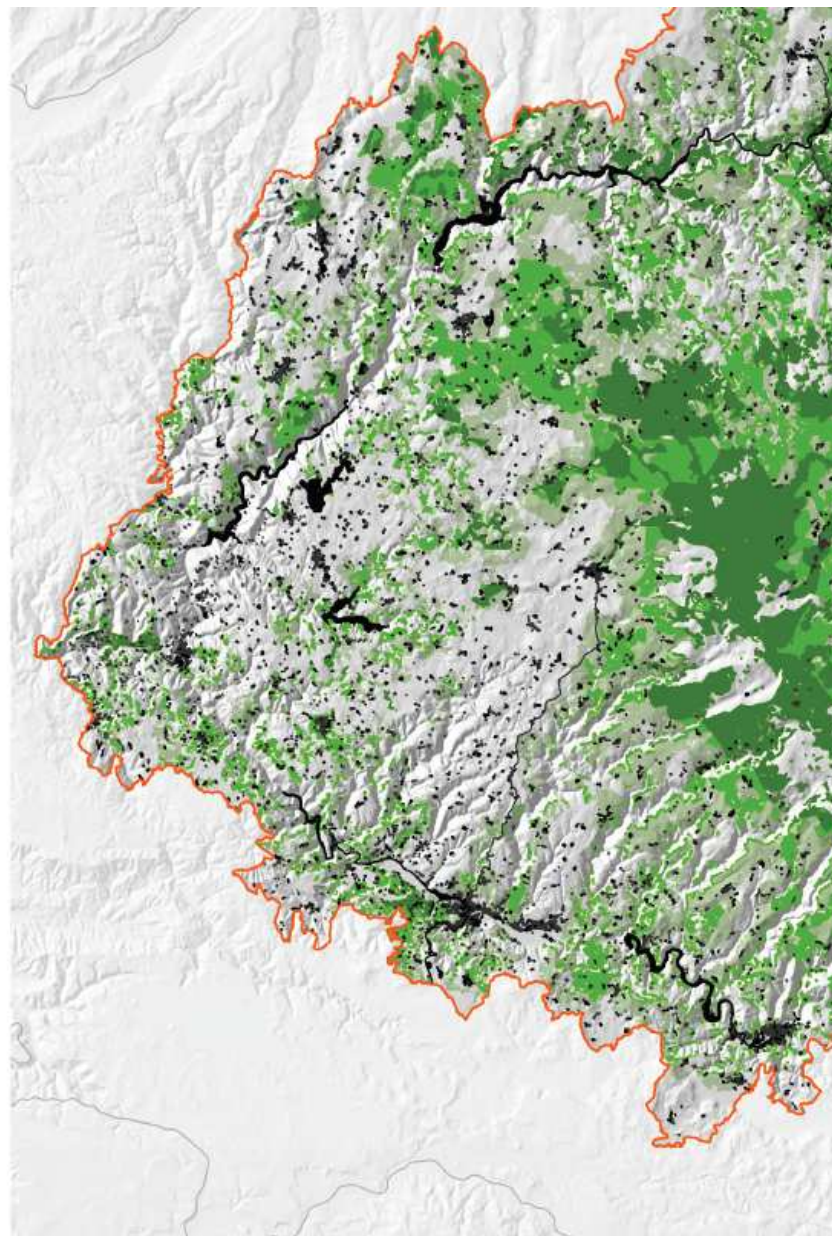


Préserver la diversité des écosystèmes du territoire

la TVB dans la charte du PNR

Composée de **5 sous trames** majeures sur le territoire :

1-La sous trame agro pastorale



Légende

- Périmètre d'étude TVB Aubrac
- Réservoir de biodiversité agropastoral
- Coeur de biodiversité agropastoral
- Corridor agropastoral (1 km)
- Elément très fragmentant
- Elément moyennement fragmentant

0 10 20 30 40 km

Les prairies naturelles
St Chély-Lacalm
Les estives

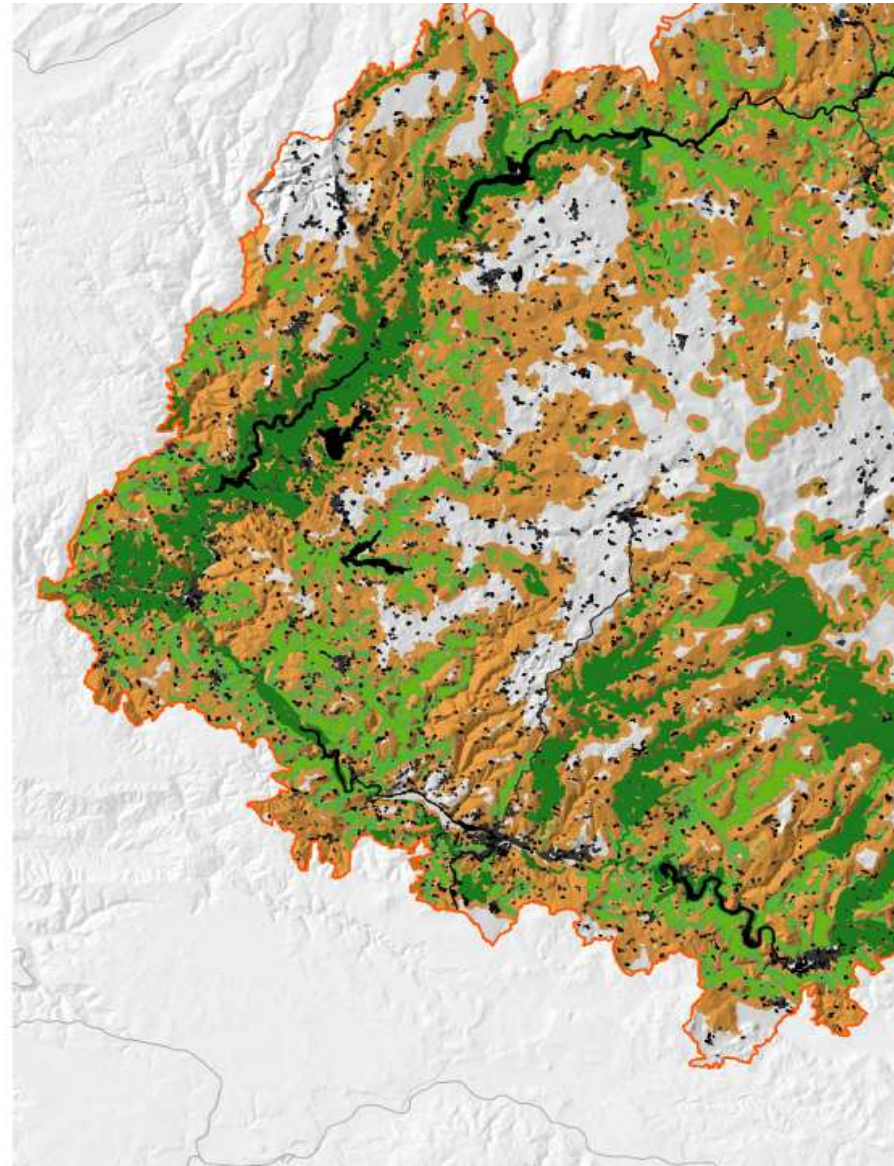
Axe vers le massif cantalien
La Terrisse à Thérondels

Enjeu : le maintien des
prairies permanentes

*Atlas cartographique TVB
PNR Aubrac*

Diagnostic - 20 Juin 2019

1-La sous trame des milieux forestiers



Gorges de la Truyère
Les boraldes
Avec forêts domaniales
Les versants boisés

Enjeu : les forêts anciennes
des massifs forestiers du PNR
Vers une trame « vieux bois »

*Atlas cartographique TVB
PNR Aubrac*

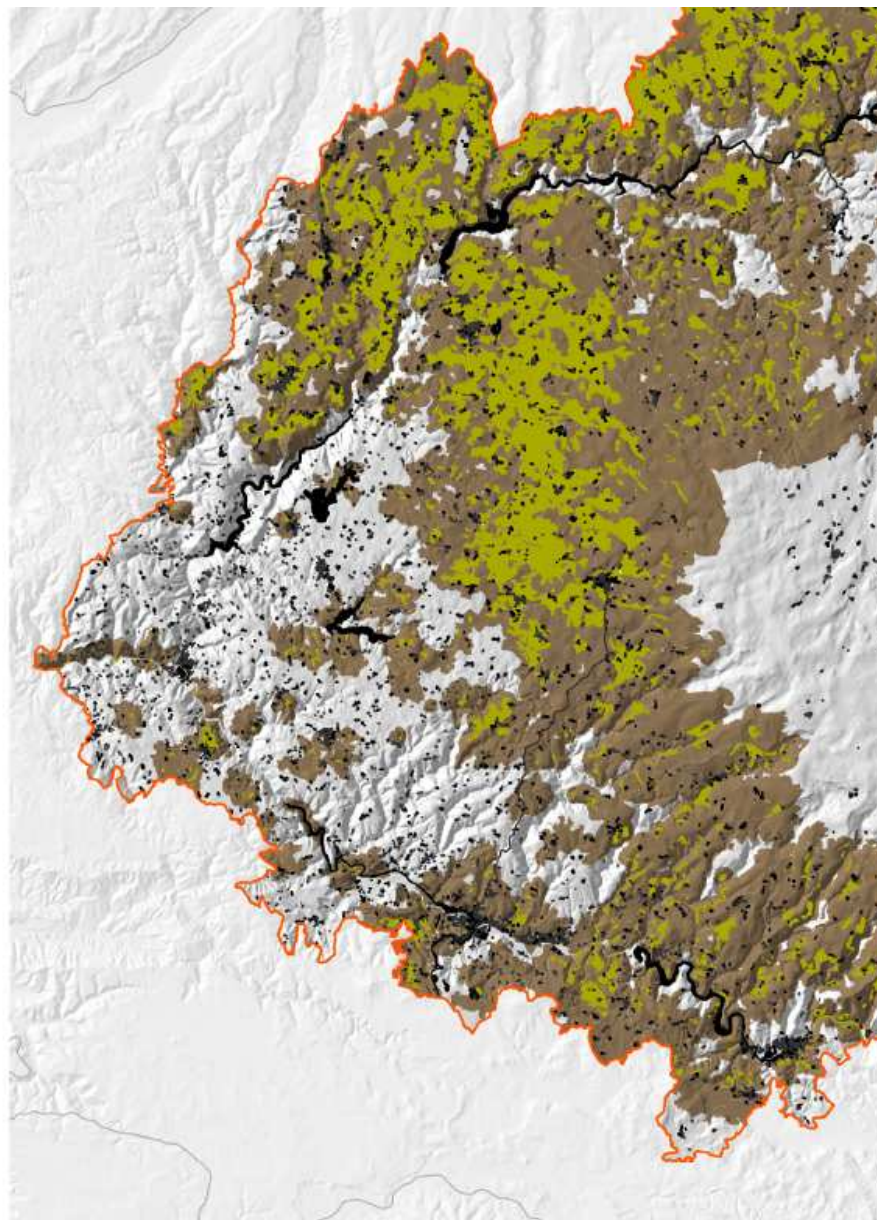
Légende

- Périmètre d'étude TVB Aubrac
- réservoir de biodiversité forestier
- Coeur de biodiversité forestier
- Corridor forestier (10 km)
- Elément très fragmentant
- Elément moyennement fragmentant

0 10 20 30 40 km N

Diagnostic - 20 Juin 2019

1-La sous trame bocagère



Légende

- Périimètre d'étude TVB Aubrac
- Coeur de biodiversité "bocager"
- Corridor "bocager" (10 km)
- Elément très fragmentant
- Elément moyennement fragmentant

Plateau du Carladez
Nord Argence et Aubrac

Haies, alignements,
Lisières de boisement
Trame bien structurée

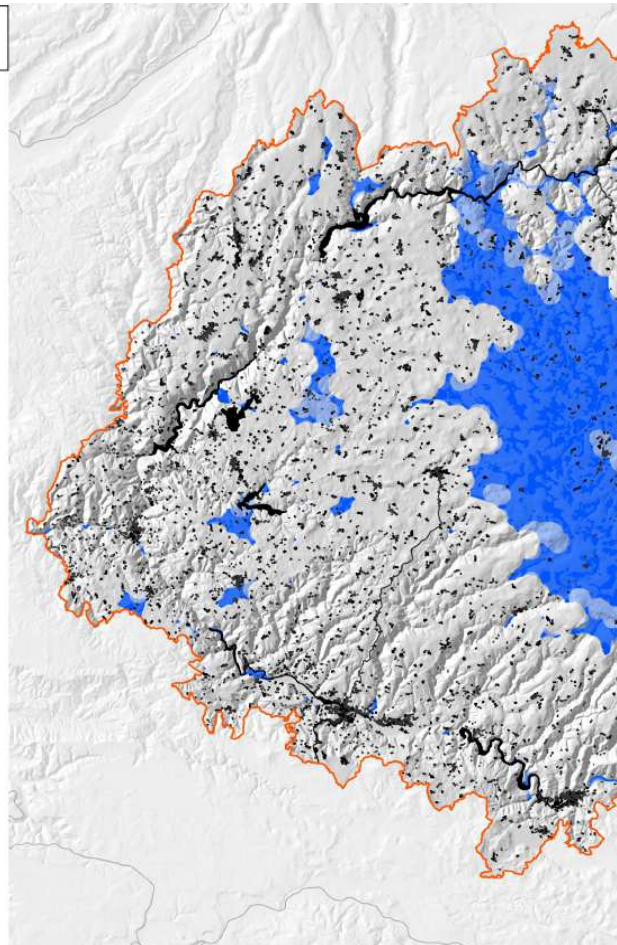
Enjeu: préserver ce paysage

*Atlas cartographique TVB
PNR Aubrac*

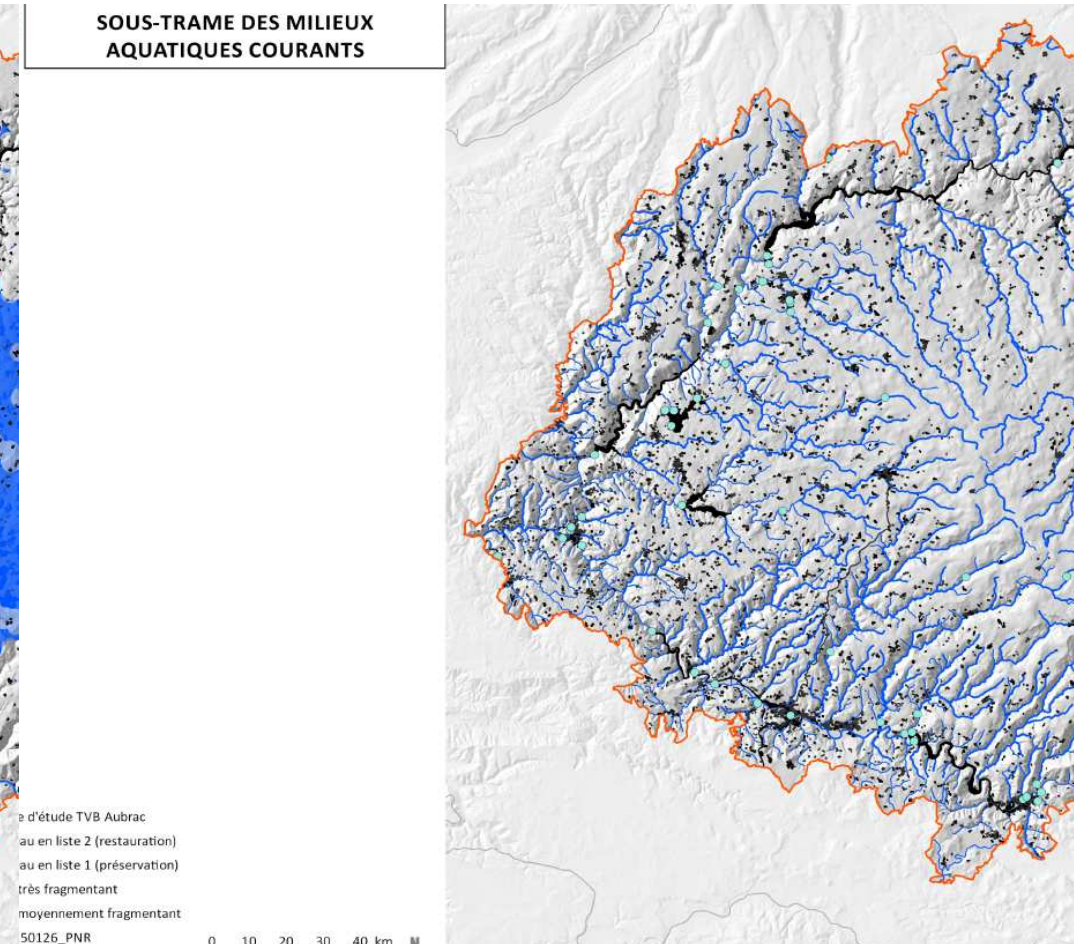
Diagnostic - 20 Juin 2019

1-La sous trame des milieux humides et aquatiques

SOUS-TRAME DES MILIEUX HUMIDES
ET AQUATIQUES STAGNANTS



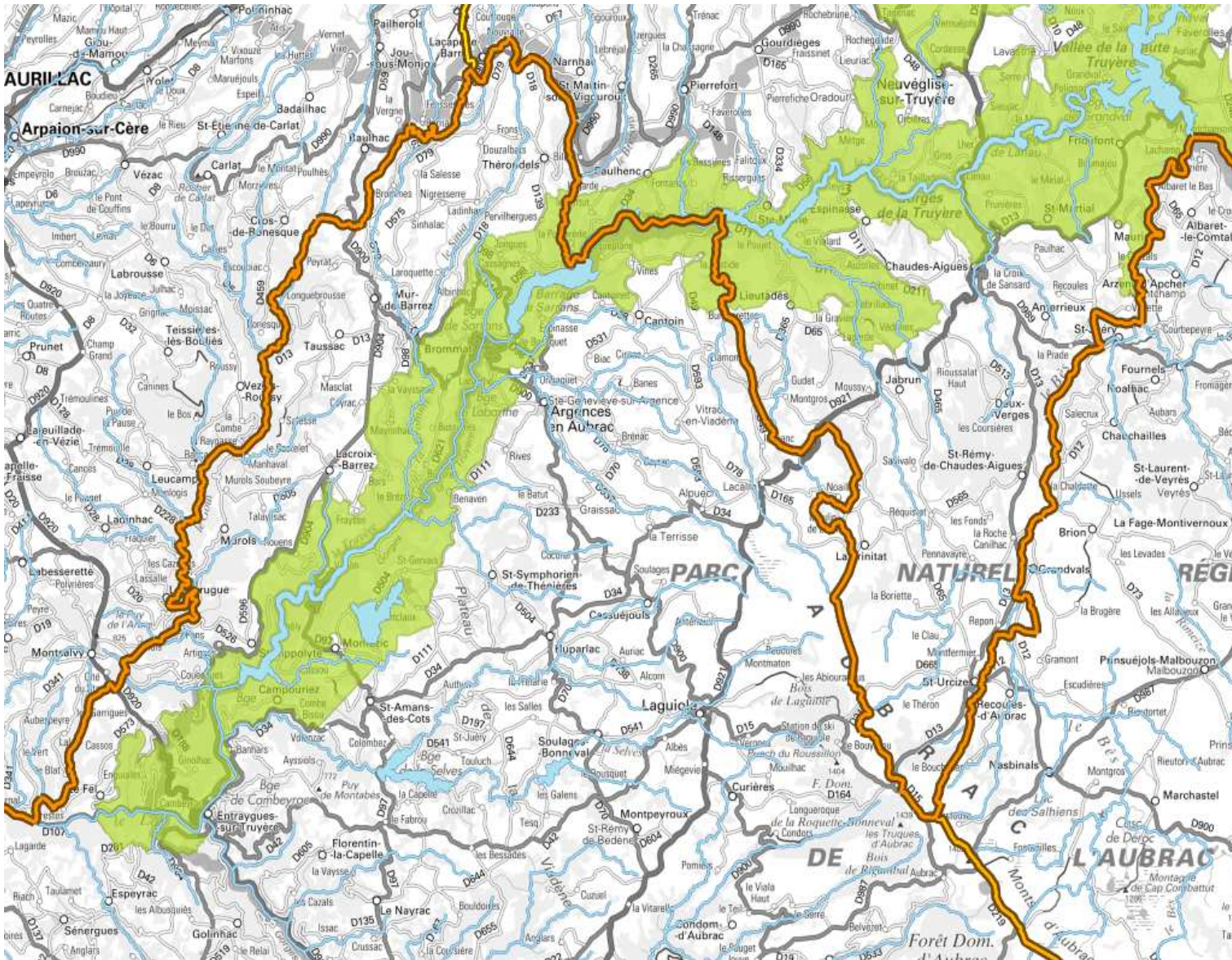
SOUS-TRAME DES MILIEUX
AQUATIQUES COURANTS



Plateau ouvert, ZH, plans d'eau, le réseau hydrographique
Trame liée à la trame agro pastorale sur les estives
Enjeu : préserver le fonctionnement des zones humides et leur bassin d'alimentation

Atlas cartographique TVB
PNR Aubrac

1-La sous trame migratoire



Migrations les plus développées
Dans les gorges de la Truyère

Continuité écologique structurante
« Axe Truyère » (15 et 12)
Et couloir de migration européen
(site Natura 2000)

Enjeu : poursuivre les aménagements
Pour éviter les collisions des oiseaux

Site Natura 2000 Gorges de la Truyère

1-La TVB structurante PNR



Des enjeux hiérarchisés pour définir :
une enveloppe structurante de la TVB dans le PNR
en continuité avec les autres TVB des PNR du Massif Central

= **L'enveloppe écologique structurante** : les réservoirs et cœurs de biodiversité à haute valeur écologique

= **Les axes écologiques structurants** : les corridors privilégiés de déplacements d'espèces



Favoriser un aménagement du territoire respectueux des continuités écologiques

- Dans le Plan Parc **opposable** : dans un rapport de compatibilité pour le PLUi = « l'enveloppe écologique structurante : maintenir le bon état de conservation »

= **Éléments de référence de l'état initial : la TVB** avec les documents de gestion des sites

La TVB est un **outil de « veille »** pour l'aménagement du territoire
Elle est à **décliner localement** sur le territoire ACV

Extrait PAC du PNR

Plan du Parc, communes ayant approuvé la charte et communes partenaires

Diagnostic - 20 Juin 2019

1-La TVB structurante locale



La démarche d'évaluation environnementale (EE)

1 cas d'un projet dans la TVB

Définition du projet

Situation du projet : dans TVB structurante ou non ?

Sur quelles parcelles ? Nature « ordinaire » ZNIEFF ? site majeur, ...?

Documents de gestion du site ?

Proposer une démarche pragmatique : par projet **et** en concertation avec les services PNR, DDT, chambre Agri, gestionnaires...sur le terrain

➤ **Pour apprécier si le projet est dans un rapport de compatibilité avec la charte ?**

Et faire des propositions : projet maintenu, déplacé, modifié, compensé, abandonné...

➤ Double intérêt :

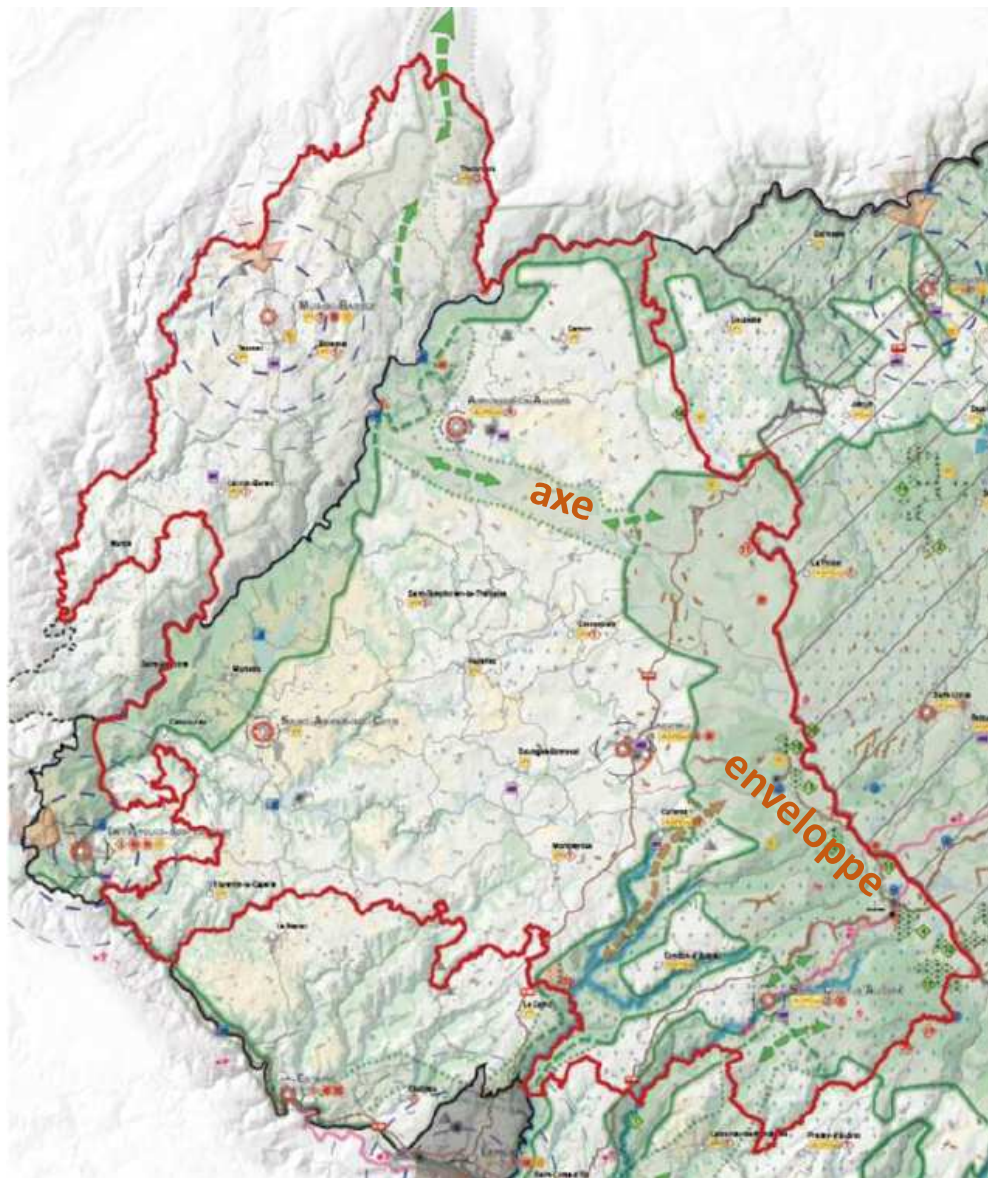
Tester la mise en œuvre de la TVB pour aider à rédiger à terme le règlement écrit et le zonage du PLUI

Et **compléter**, préciser la TVB locale

2 cas d'un projet dans un site Natura 2000 ou à proximité

= **Evaluation des incidences du projet** (procédure en plus de l'EE)

- Définition du projet
- DOCOB fiches habitats, fiches espèces, fiches actions
- Par projet **et** en concertation **dans la démarche pragmatique**
- À proportionner aux enjeux de conservation du site et à la nature du projet



Extrait PAC du PNR

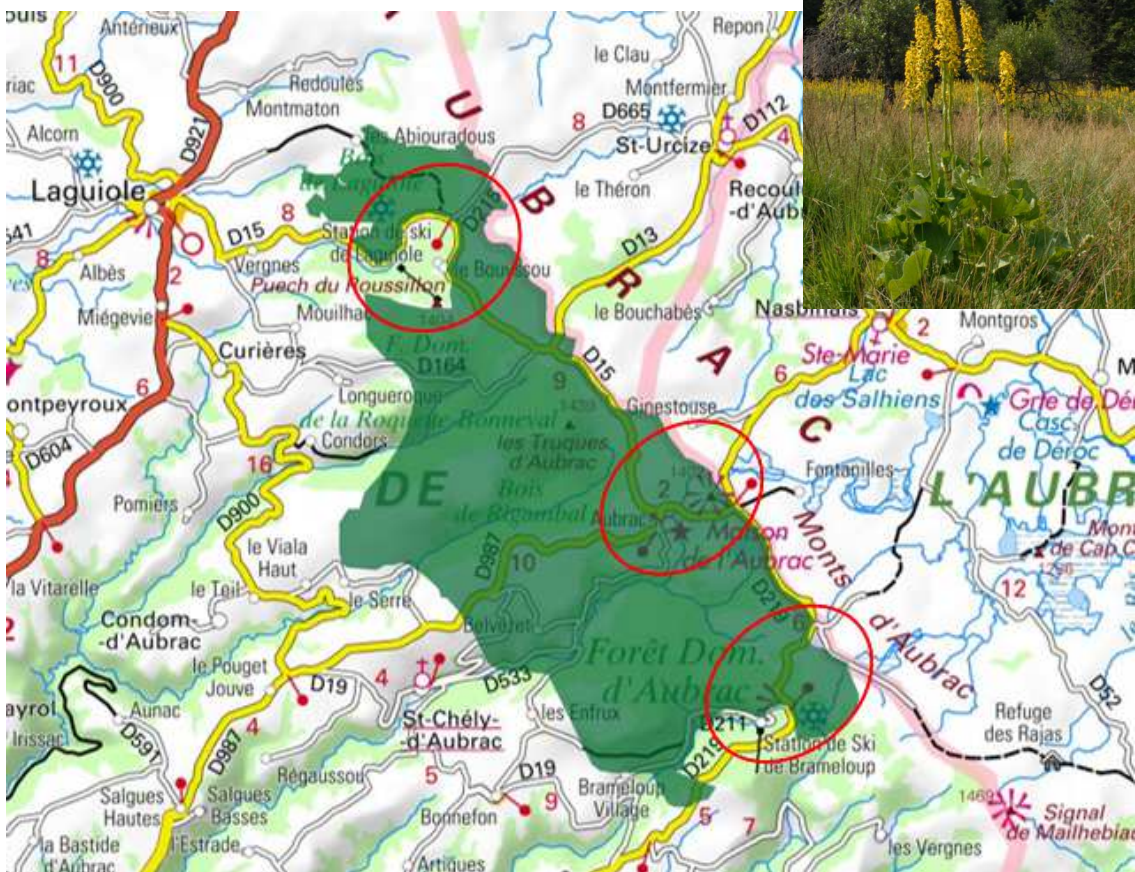
Plan Parc, communes ayant approuvé la charte et communes partenaires

Diagnostic - 20 Juin 2019

1 Plateau central de l'Aubrac aveyronnais

Site sur les communes de Curières, Laguiole Condom et St Chély , (ACV)
7070 ha

Milieus aquatiques, zones humides, tourbières, espèces animales et végétales dont la Ligulaire de Sibérie ou les forêts alluviales, prioritaires
DOCOB 2004 PNR ONF

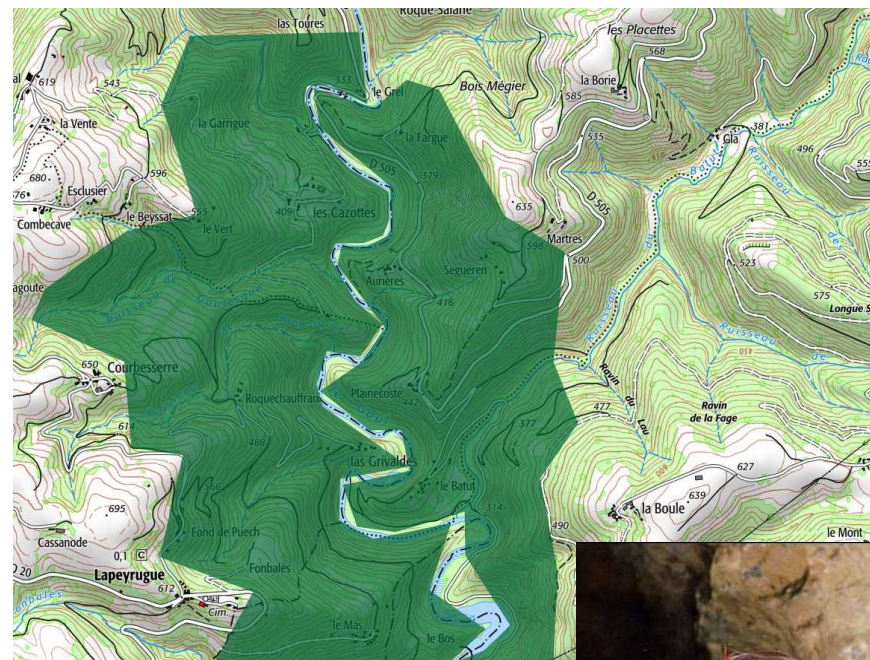


2 Les Grivaldes

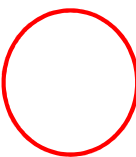
Murols (ACV)

Le Grand Murin

DOCOB 2011, Charte Natura 2000, PNR Assoc15 et LPO



Secteurs multi activités
Evaluation des incidences
sur les sites Natura 2000

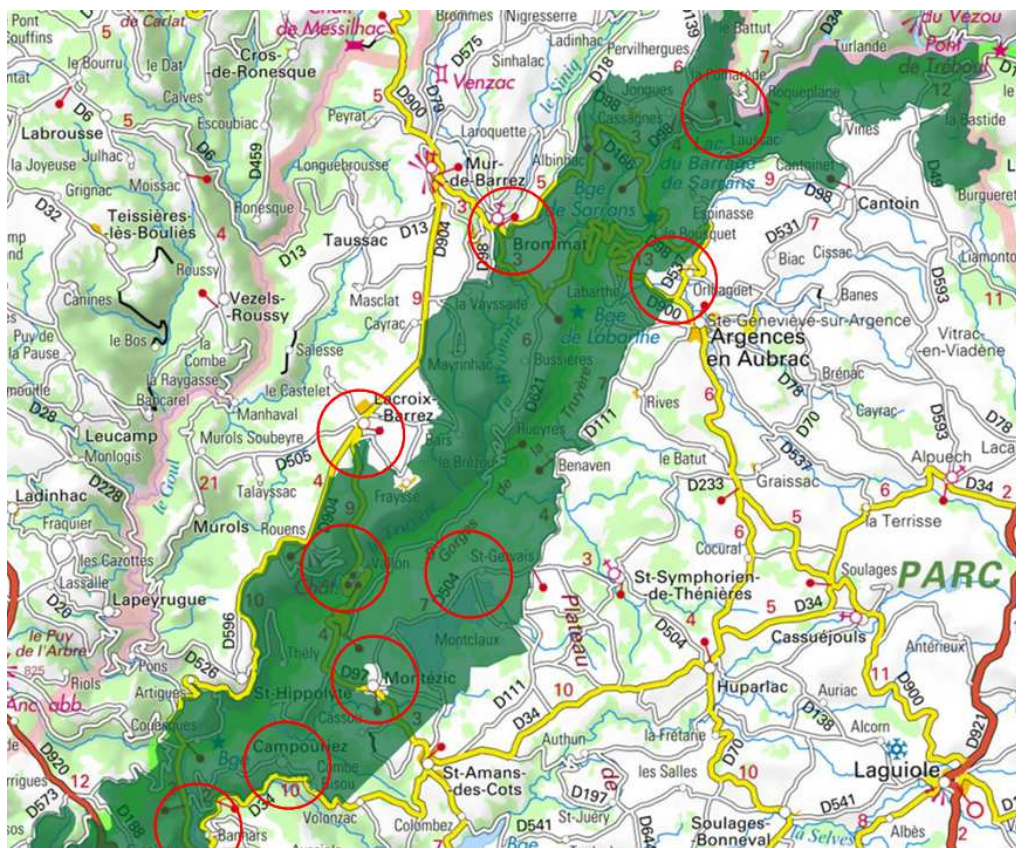


3 Les Gorges de la Truyère

Aigle botté
 Alouette lulu
 Bondrée apivore
 Busard Saint-Martin
 Circaète Jean-le-Blanc
 Faucon pèlerin
 Grand-duc d'Europe
 Milan noir
 Milan royal

Engoulevent d'Europe
 Pic mar
 Pie-grièche écorcheur
 Torcol fourmilier

DOCOB 2012
 LPO et PNR

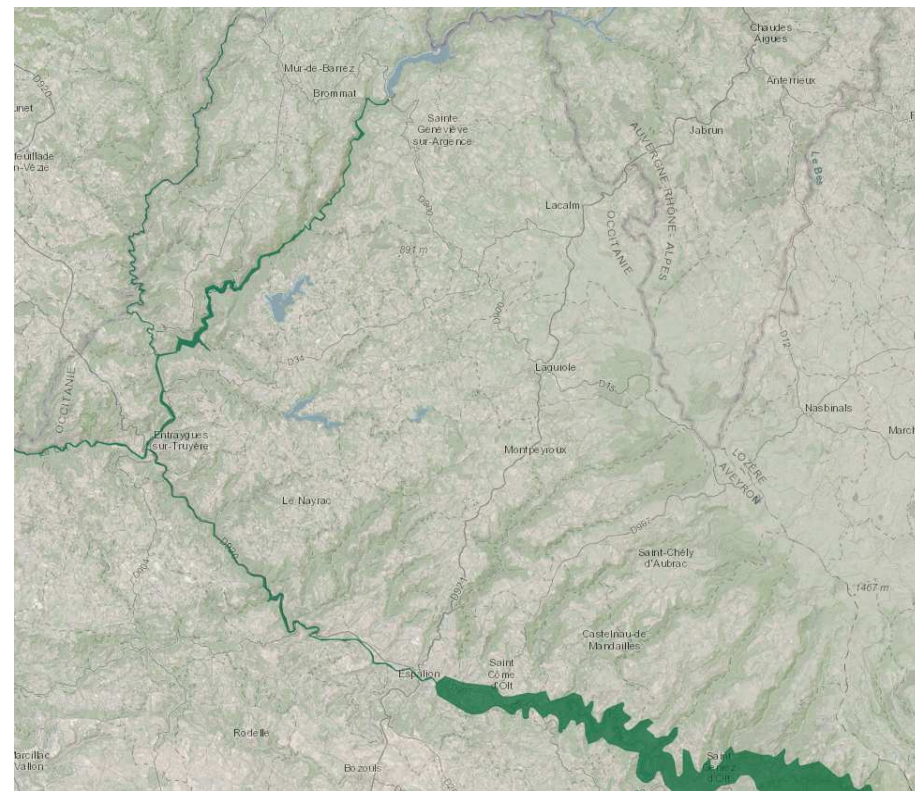


1-La TVB et les sites Natura 2000



4 Haute Vallée du Lot entre St Laurent d'Olt
 et Espalion, des Gorges de la Truyère, de la
 Basse vallée du Lot et du Goul »

Lit mineur
 Loutre et chabot
 DOCOB
 PNR



Atouts

- Une biodiversité remarquable qui a participé à l'obtention du label PNR
- Les cahiers des charges des produits agricoles sous label
- Une TVB relativement préservée
- Un outil de veille
- Les démarches pédagogiques ENS, sentiers patrimoine, animations PNR

Faiblesses

- La connaissance n'est pas homogène sur le territoire
- La multiplicité des acteurs et usages sur les milieux naturels
- Les coupes à blanc et/ou les coupes de forêts anciennes

Opportunités

- Les Atlas de Biodiversité Communale à étendre
- Etude Campagnol avec des agriculteurs
- Faire connaître la ressource biodiversité et la TVB auprès de tous les acteurs
- Continuer à concilier les activités

Menaces

- Le changement climatique
- Les concurrences entre usages
- Le changement des pratiques agro-sylvo-pastorales
- La fragmentation et la dégradation du fonctionnement des sous trames forestières, humides et agropastorales
- La chalarose du frêne

Les milieux naturels

Comment continuer à **préserver cette biodiversité** tout en conciliant **les activités** agricoles, touristiques, urbaines...qui peuvent **évoluer à terme** et dans un contexte de **changement climatique** ?

Vers un partage de **la connaissance de la TVB** du territoire des **services rendus par les écosystèmes**, d'**animations** et d'**actions partagées** entre les agriculteurs, les pêcheurs, les chasseurs, les prestataires touristiques, les propriétaires forestiers, les élus, les scolaires
Et vers un projet de territoire...

2-L'eau en qualité

Un réseau hydrographique dense, en tête de bassin

Partagé entre la Truyère et le Lot

= Les 2 Unités Hydrographiques de Référence (UHR)

Prépondérance du BV Truyère / répartition des communes



Garantir une eau de qualité et en quantité suffisante pour les différents usagers

- 38 masses d'eau « rivière » ; 6 état fixés à 2021 ou 2027 ★
- 4 masses d'eau « plan d'eau » (>50ha) objectif à 2027 ★

Pressions: rejets de STEP, agricole diffus, altérations hydromorphologiques

Incidences sur les milieux aquatiques ?

Incidences sur la qualité des eaux de baignade des plans d'eau ?

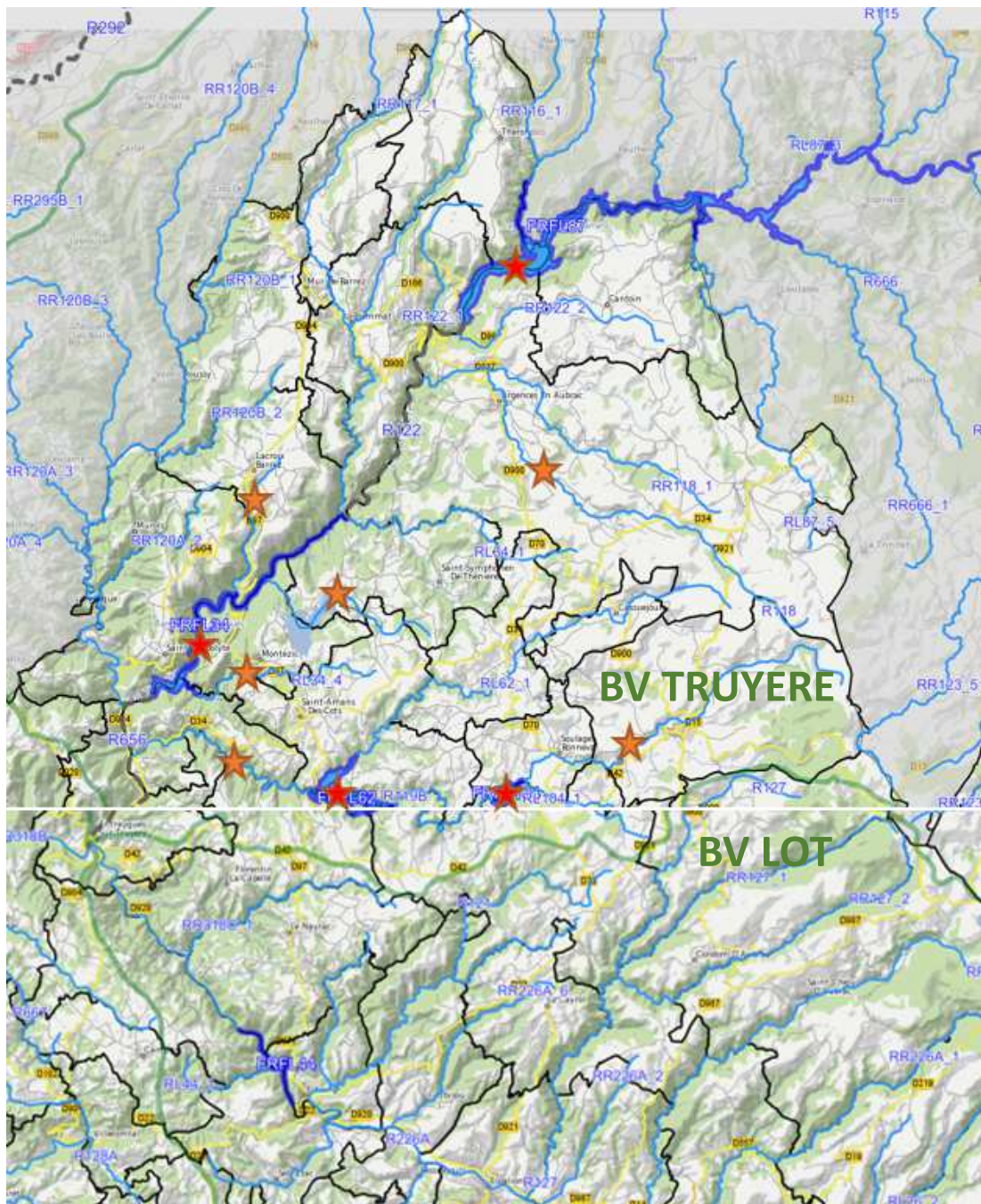
La retenue de Sarrans, Lac de Galens, Le lac de Maury
Lac de st Gervais

- 3 masses d'eau « souterraines » en bon état

Les masses d'eau et les 2 UHR

= Élément de référence de l'état initial

Enjeu d'atteindre les objectifs qualité dans le BV Truyère et maintenir les bons états des autres masses d'eau



Carte des masses d'eau

2-L'eau en qualité

Source : Document de la CC ACV 2018

L'assainissement collectif

63 stations de traitement; capacité de 21 000EH;
4543 abonnés. Excepté Vitrac et Condom en autonome

- Laguiolle* 4833EH;
- Ste Geneviève* 3800EH
- Brommat 2500EH
- Thérondels 1300EH
- St Amans 1200EH

Les autres stations : de 20EH à 200EH

Plusieurs procédés d'épuration; les récents = filtre à roseaux

Résultats de l'audit :

Parc ancien : la moitié à renouveler d'ici 10ans

Maintenant : Renouvellement de 15 STEP* (dont Laguiolle et Ste Geneviève); **1 NC; travaux et 1 contentieux;**

Signalement de dysfonctionnements dans les PAC Etat et PNR

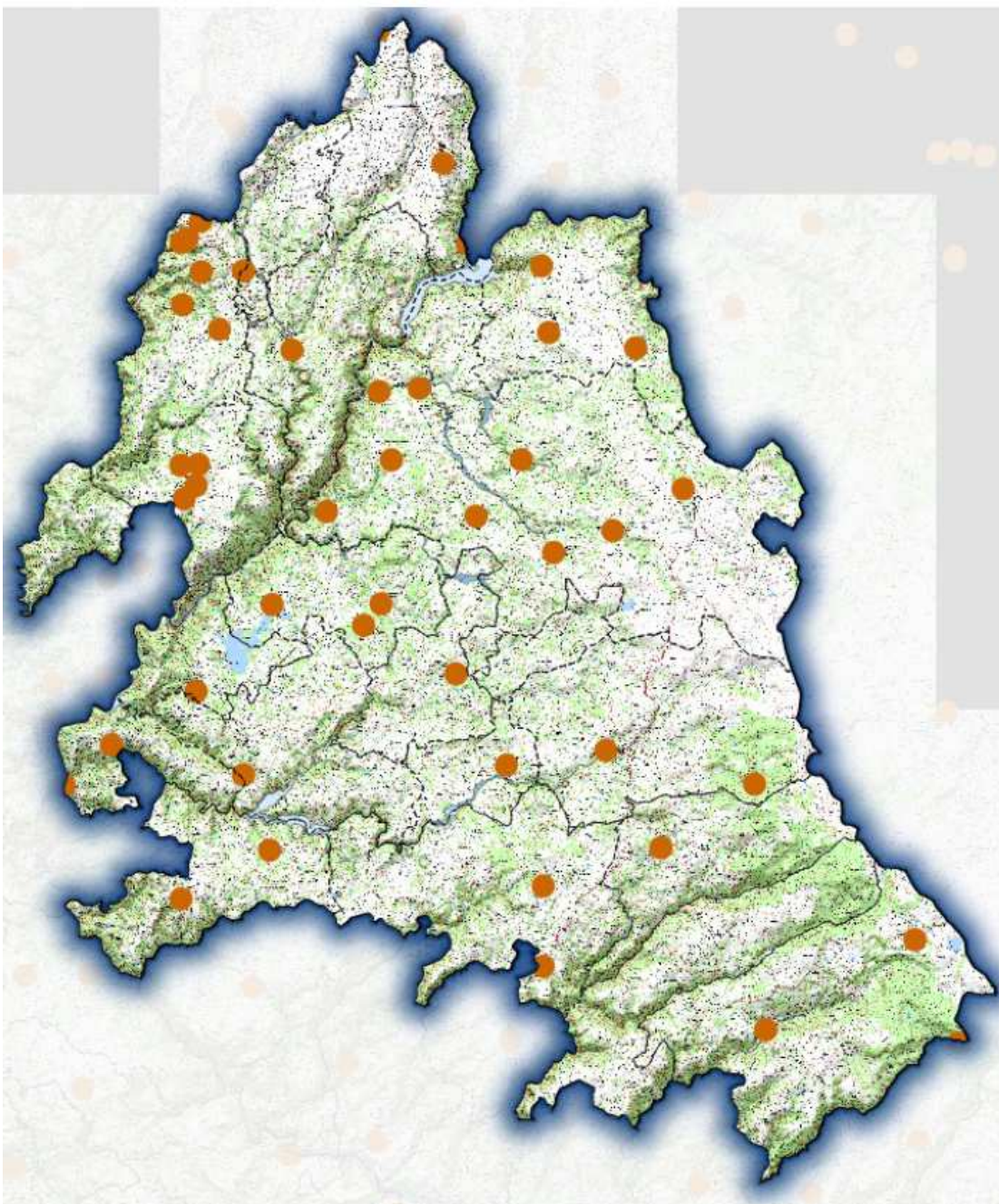
Partir de cet état des lieux 2018 en référence de l'état initial

Le BV de la Truyère le plus impacté

L'assainissement autonome

% de conformité par commune ?

En attente des résultats des SPANC de la CC ACV



PAC Etat

Diagnostic - 20 Juin 2019

2-L'eau en quantité

Source : Document de la CC ACV 2018

La ressource en eau potable

Audit à partir des données des distributeurs d'eau potable
Synthèse sur cartographie (chiffres 2016)

Partir de cet état des lieux 2018 en référence de l'état initial

Les 2 captages les plus importants dans le BV Lot :

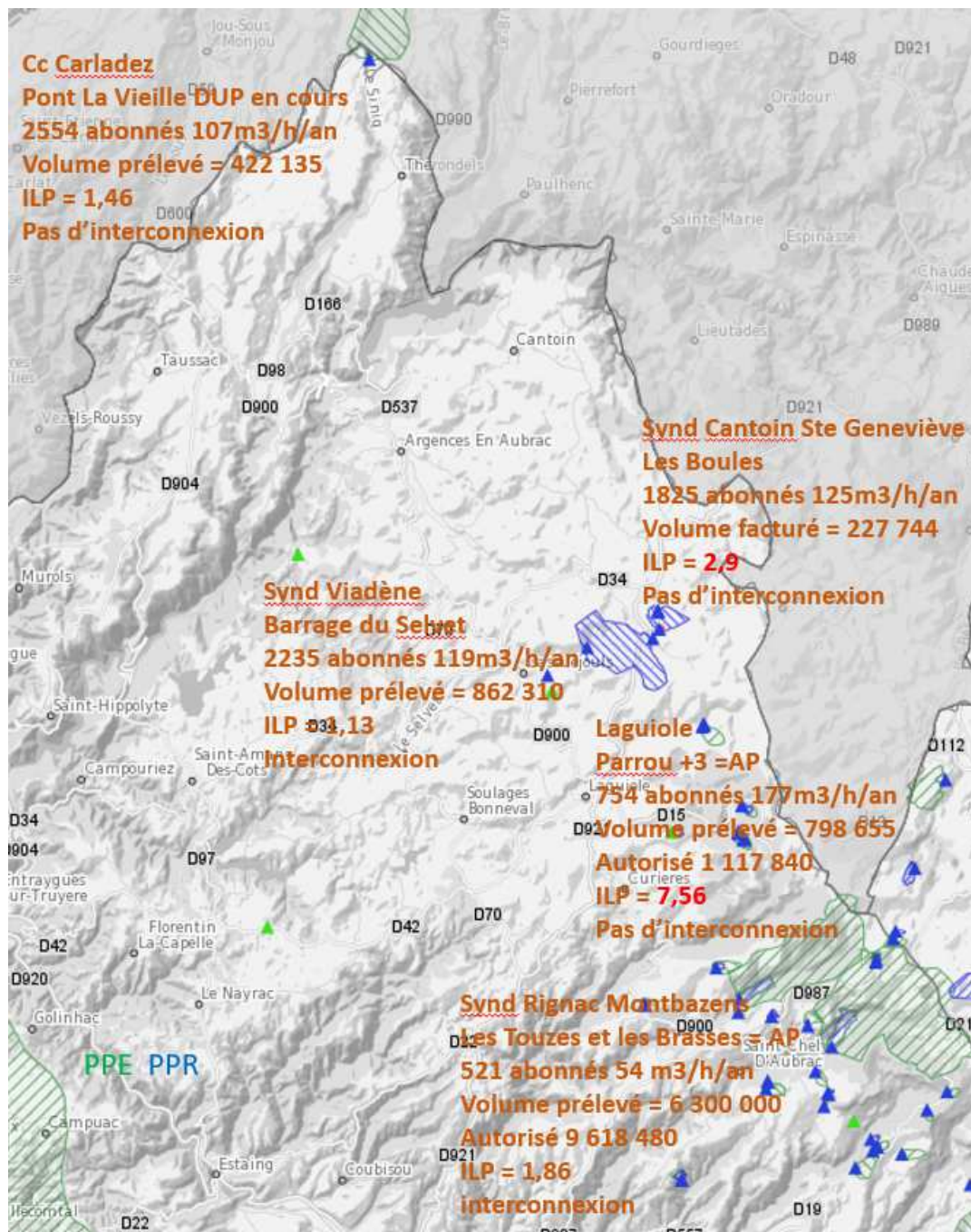
1. Les Touzes 720m³/h
2. Les Brasses 378m³/h
3. Parrou 100m³/h

Volumes prélevés minimum 8 617 100m³ par tous les captages
Volumes autorisés pour Laguiole et SIAEP RM =10 736320m³

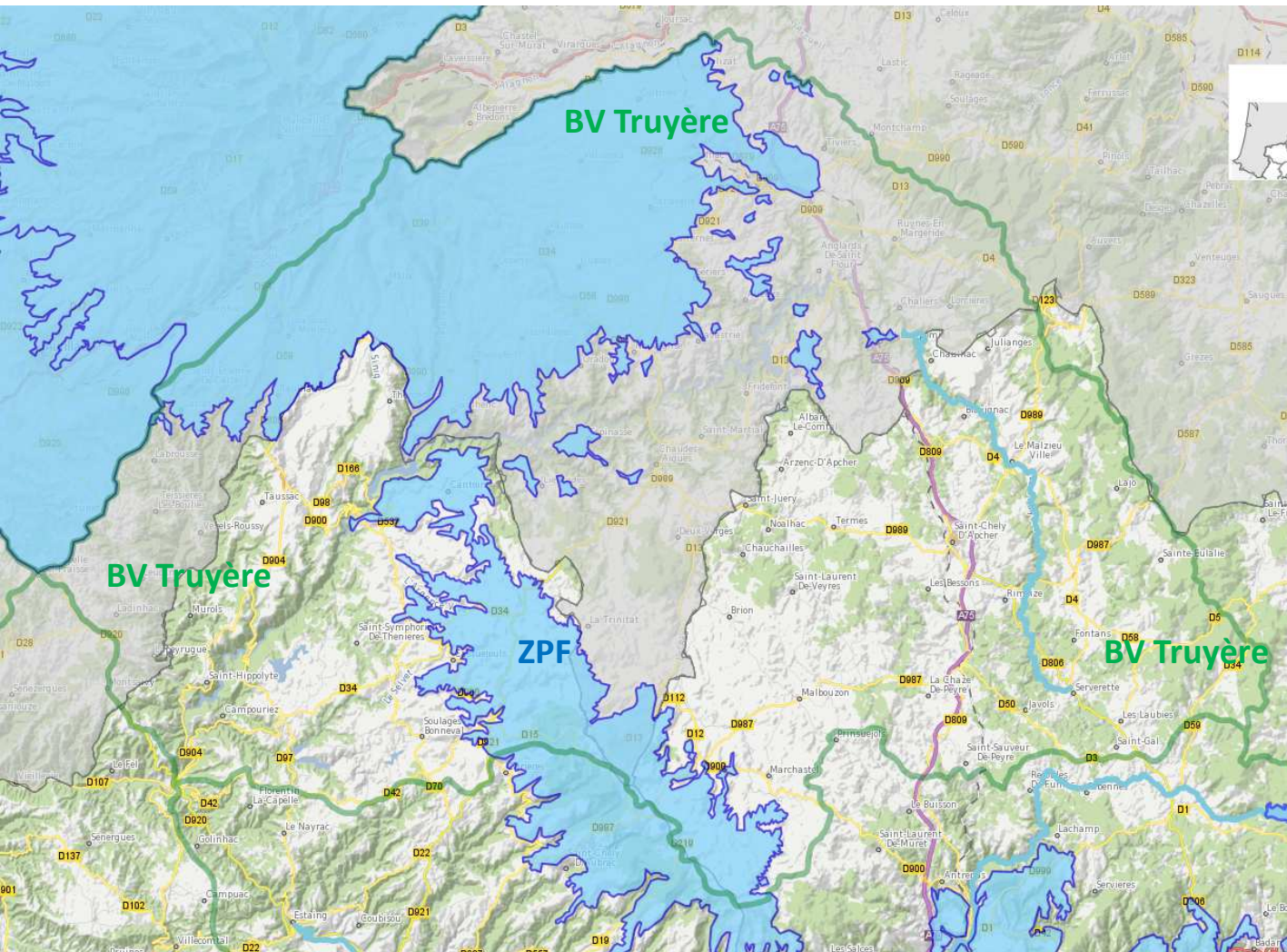
Quelles capacités de la ressource en eau ? pour quels besoins ?

Vigilance :

- **La protection des captages** publics et privés à poursuivre
- **STEP d'Aubrac** (550EH, 2001) dans le PPE des captages
- **Captages de Laguiole** Troubadès et Fon de la Fede à la station de ski
- La **sécurisation de la desserte publique** en AEP
- Des difficultés d'approvisionnement pour **la desserte isolée** non familiale ou le Changement de Destination, les besoins pour les agriculteurs
- Le nombre de **captage unifamilial** n'est pas connu
- **L'effet cumulé** des captages privés sur la ressource



2-L'eau en quantité



La ressource en eau potable

Le territoire n'est pas en
« Zone de répartition des eaux superficielles »

Cependant :

- Des périodes de sécheresse et **restriction**
- **Des zones déficitaires** dans le Plan Parc :
 - Carladez : préoccupation 1 seul captage
 - Interconnexion avec le Cantal?
 - Cassuéjols ? St Chély? Condom?

Comment économiser la ressource ?

1 Masse d'eau souterraine identifiée :
Zone à Protéger pour le Futur (ZPF)
pour l'eau potable (SDAGE 2016-2021)
= Aquifère du massif « Volcanisme Aubrac »
Dans les 2 BV Truyère et Lot amont

2-L'eau à gérer

Des outils de gestion à prendre en compte

Zonages réglementaires :

- Zone sensible à l'eutrophisation
- Pas de Zone vulnérable
- Cours d'eau sur liste 1 : pas de nouvel ouvrage obstacle à la continuité écologique
- Aucun cours d'eau en liste 2 = effacer les obstacles

Le SDGAE 2016-2021

4 orientations :

- La gouvernance
- Réduire les pollutions,
- Améliorer la gestion quantitative,
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques



Adopter des pratiques garantes de la qualité hydromorphologique des cours d'eau

Maintenir et restaurer la fonctionnalité des zones humides et espèces inféodées

Le SAGE lot amont

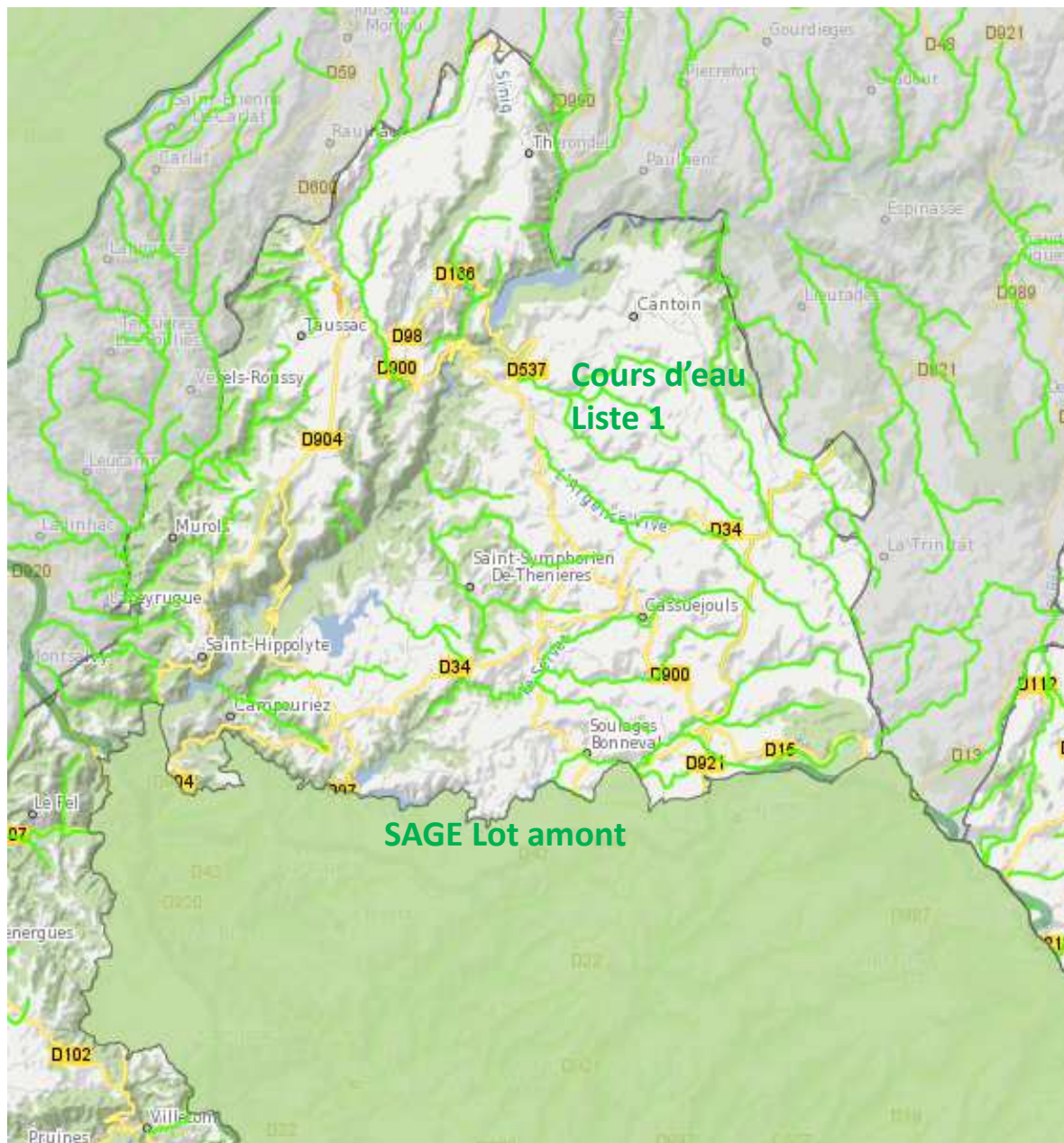
Syndicat Mixte du Lot Dourdou

Les Plans Pluriannuels de Gestion sur *la Selves et l'Argence*,

Compétence GEMAPI de la CC ACV à :

PNR sur le BV de la Truyère

SM Lot Dourdou sur le BV Lot amont



Atouts

- Un réseau hydrographique dense en tête de bassin
- Une majorité de communes dans le même BV Truyère
- Les services rendus par la sous trame des milieux humides pour aider à lutter contre les pollutions et les inondations
- La démarche zérophyto(PNR) engagée
- Le rapport eau-assainissement de la CC ACV
- Les travaux usines aep Pont la Vieille et Salgues

Faiblesses

- La vétusté des équipements pour l'assainissement collectif
- Pas de schéma d'assainissement pluvial
- La protection des captages AEP
- La sécurisation de l'approvisionnement en AEP
- Les pertes d'eau potable sur les réseau de distribution
- Des objectifs DCE non atteints
- Manque de stations de mesures de la qualité de l'eau
- La multiplicité des acteurs de l'eau sur des périmètres différents

Opportunités

- Les compétences de la CC ACV :Eau assainissement GEMAPI
- Les travaux à grouper sur les réseaux eau et assainissement
- Intégrer la défense incendie
- L'entente vallée Lot
- Une gestion intégrée de l'eau à l'échelle de bassins versants stratégiques Truyère et Lot amont

Menaces

- Le déficit de la ressource pour les activités humaines et les milieux aquatiques locaux
- La hausse des besoins à l'aval
- La dégradation de la qualité des eaux
- Le changement climatique

L'eau

L'importance du BV sur **la Truyère avec des enjeux nationaux** pour l'énergie, le soutien d'étiage et tous les usages à l'aval. Incidences du renouvellement des concessions ?

L'importance du BV **Lot amont avec des enjeux départementaux** liés à l'eau potable et à la biodiversité

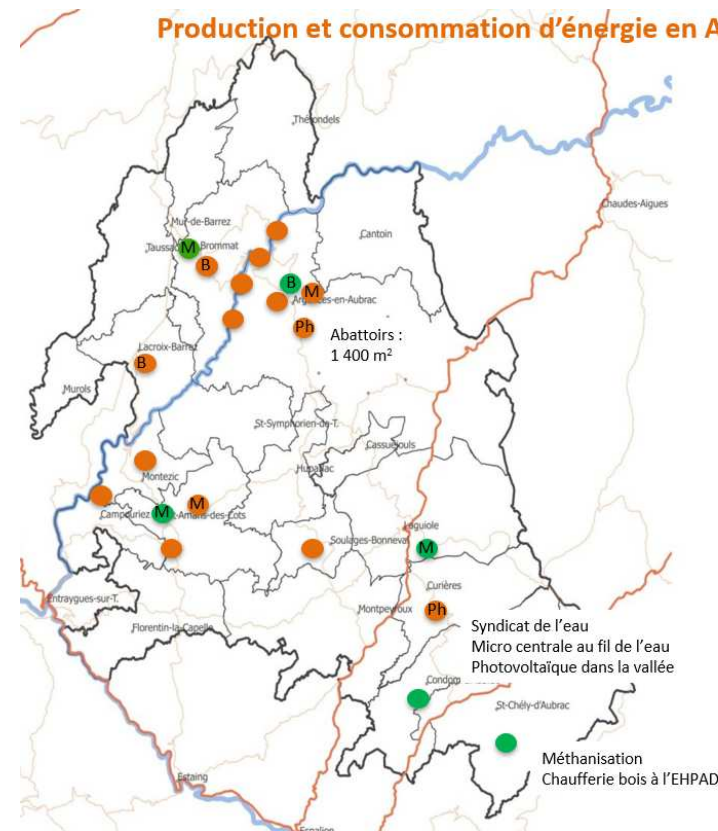
L'assainissement et la desserte en eau potable **des facteurs limitants à l'urbanisation? Incidences pour le PLUi?** Révision des schémas d'assainissement à prévoir ? (en fonction population existante, projet d'extension, autres alternatives ...)

Quels besoins, pour quels usages, avec quelles ressources à long terme pour le territoire, comment économiser la ressource?

Une gestion complexe de l'eau à expertiser et à coordonner à l'échelle des BV

Vers une gestion intégrée de l'eau sur le territoire par bassin versant, de l'amont à l'aval, en intégrant **le changement climatique**

Production et consommation d'énergie en Aubrac-Carladez-Viadène



- Les principales zones de production aujourd'hui

- Les nouvelles zones de production demain

M : Méthanisation
B : Bois
Ph : Photovoltaïque

→ le photovoltaïque s'est développé partout sur le territoire



Concilier le développement des EnR avec la préservation des paysages et des milieux

Pas d'éolien; pas de parc photovoltaïque au sol sur le « plateau ouvert de l'Aubrac »

Les ressources locales :

- L'eau : L'énergie hydroélectrique, exportée, La chaîne Truyère, avec la Station de Transfert d'Energie par Pompage de Montézic
- Le soleil : photovoltaïque en toiture, en agricole
- Le bois énergie : chaufferie bois, PAT
- Les effluents d'élevage pour la méthanisation : l'usine d'Argences

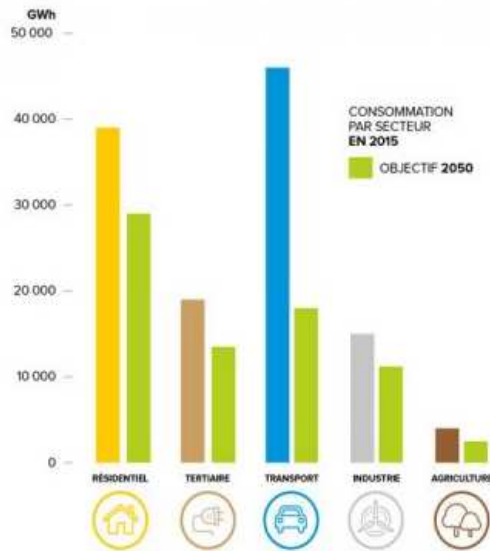
Des projets de méthanisation évoqués aux ateliers pour alimenter chaque BC, avec les questions d'échelle et de l'acceptabilité sociale? (ex au Nayrac)

extrait des ateliers de concertation mars 2019

3-L'énergie

Le chemin à parcourir pour être une Région à énergie positive en 2050

Ensemble, divisons par 2 nos consommations d'énergie



Région REPOS : en 2050

Les besoins sont couverts par **100% d'EnR locales**
= Réduction des consommations par la sobriété et l'efficacité énergétique

Des actions au coup par coup sur le territoire

Des initiatives des collectivités

= **Un territoire expérimenté, prêt pour engager une réflexion à l'échelle du territoire**

Opportunité du Programme pour la Transition Energétique et Climatique en Aubrac **PTECA** porté par le PNR (Diagnostic, stratégie et plan actions)

Diagnostic **par CC ?** fin 2019 ?

= **Etat de référence pour l'état initial**

Connaître les consommations locales par secteur et par sources

Quelle dépendance aux énergies fossiles ? Et part des Enr Locales?

? Comment se situe le territoire par rapport :

A **2030** objectifs nationaux:

Economie : réduction de 30% de la consommation / 2012

EnR : 32% dans la consommation

GES : réduction de 40% / 1990

A **2050** Région Occitanie = Région REPOS

Atouts

- La chaîne « Truyère » pour l'énergie hydroélectrique exportée
- L'élevage pour la méthanisation
- La forêt et le bocage pour un usage raisonné du bois énergie

Faiblesses

- La précarité énergétique des ménages
- Le peu d'ENR locales produites pour la consommation locale
- Les impacts paysagers des installations de production, des bâtiments agricoles cathédrale

Opportunités

- Le PTECA du PNR
- Avoir un diagnostic CC ACV
- La charte forestière du PNR
 - Le Plan d'Approvisionnement Territorial PNR
 - Le diagnostic SOLIHA pour l'habitat - OPAH

Menaces

- Le changement climatique pour la production hydroélectrique
- Les coupes à blanc et/ou les coupes de forêts anciennes pour le bois énergie
- Une gestion industrielle de la forêt

L'énergie

Comment réduire la précarité des ménages d'un territoire qui produit l'équivalent de 2 centrales nucléaires ?

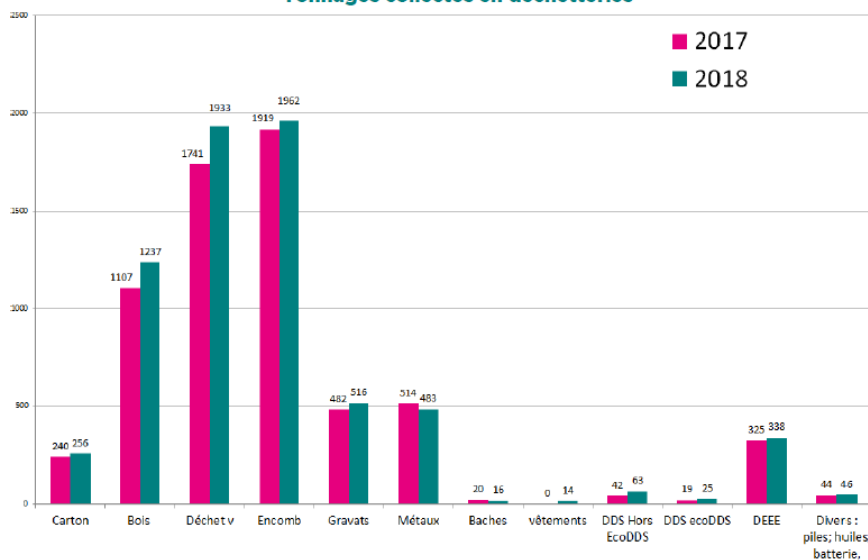
Comment rendre le territoire plus économe et autonome en énergie?

Vers une participation active du territoire à l'élaboration du PTECA pour aider à définir une stratégie territoriale
Et un **plan d'actions pour la transition énergétique**

Les Schémas de collecte :



Tonnages collectés en déchetteries



Les tonnages : 1 Encombrants, 2 Déchets verts et 3 bois (sur toutes les déchetteries du SMICTOM et mêmes ordre pour ACV Récup mobilier; déchets verts marchés avec agriculteurs pour compost; récupérés par prestataires par marchés publics

4-Les déchets



CCACV membre du SMICTOM Nord Aveyron pour collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

État de référence à partir des données du SMICTOM

2 quais de transfert dont Ste Geneviève en ACV

4 déchetteries à Taussac 888t, Soulages 661t Ste Geneviève 423t, et St Amans 375t pour particuliers et professionnels (avec tarification 2019)

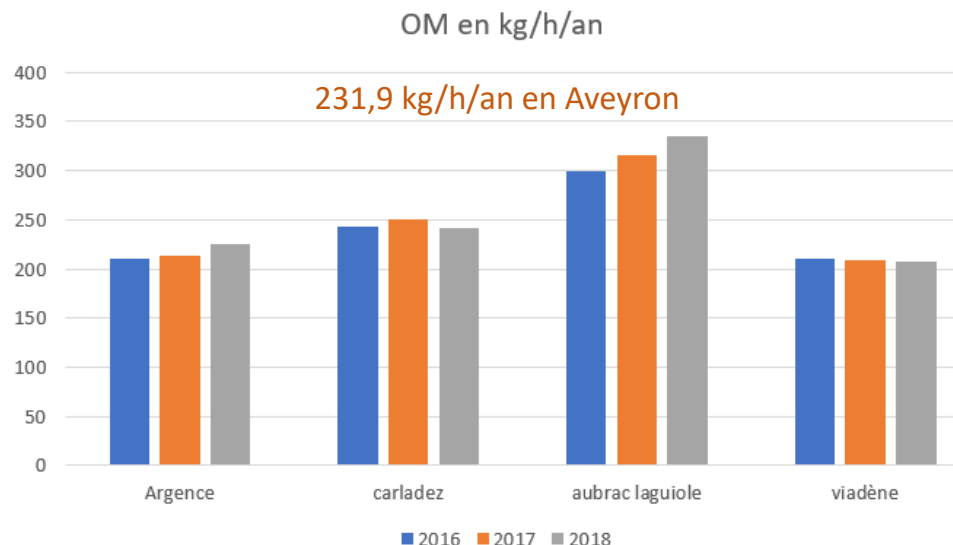
3 Installations de Stockage de Déchets Inertes:

Cantoin : 2018; 670t/an ; ancienne carrière; renouvellement en cours

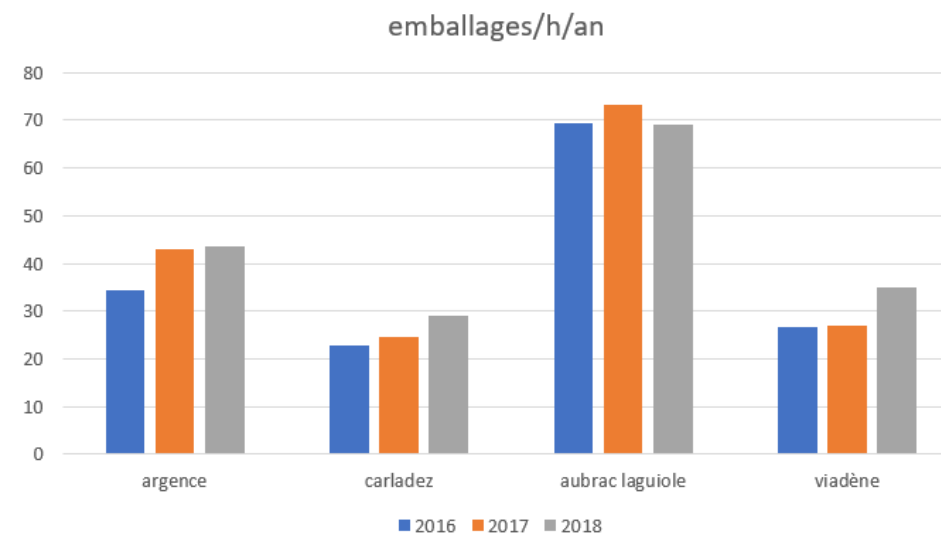
Lacalm : 2021; 800t/an ; ancienne décharge poursuite ?

Ste Geneviève : 2024 ; 2000t/an ; 8000m² mise aux normes en cours

4-Les déchets



Aubrac Laguiole +5,77% entre 2017 et 2018
fortes fluctuations saisonnières mai à octobre
Argence +6% entre 2017 et 2018



Aubrac Laguiole -5,88% de tri en moins entre 2017 et 2018
% de refus = 15,5%

Évolutions des volumes

OM : 2016 à 2018 **en progression**

Les objectifs chiffrés

- Au plan départemental :
Réduire **de 10%** les déchets ménagers à **2020**
- Au niveau national :
Réduire de **50 %** la quantité de déchets mis en décharge à **2025**

Organisation départementale entre le
SMICTOM et SYDOM

Pas d'autres valorisations sur ACV

Pas de recyclerie sur le territoire

Les actions de sensibilisation du SMICTOM

Sur les déchetteries, le compostage (185 vendus en 2018, 52 en 2017)

Autocollants de refus, presse, publics variés
scolaires, hébergements touristiques...

Atouts

- Une relative faible production d'OM excepté « Aubrac Laguiole »
- La déchetterie mobile pour éviter les décharges sauvages
- Le projet de concassage d'inertes à Ste Geneviève

Faiblesses

- L'augmentation des déchets
- Exporter le traitement et la valorisation des déchets produits localement
- Le recyclage des déchets du BTP en gravats et en inertes
- Pas de recyclerie locale

Opportunités

- Les actions de sensibilisation prévention pour réduire à la source
- Les intégrer dans le projet de territoire

Menaces

- Ne pas atteindre les objectifs régionaux et nationaux de réduction fixés par la loi

Les déchets

Comment **réduire** les déchets et mieux **trier** ?

Estimation du **gaspillage alimentaire** dans les écoles et autres établissements avec de la **restauration collective** ?

Vers **une démarche territoriale d'économie circulaire**: Réduire, réparer, réemploi...

5-Les risques et nuisances

Dossier Départemental Risques Majeurs Aveyron
approuvé par AP du 16/01/2018

État initial de référence

Aléa x Enjeu = **Risque**

Sur le territoire de la Communauté de communes
-des risques naturels : inondation, mouvements de terrain, séisme et feu de forêt

-des risques technologiques : grand barrage, transport de matières dangereuses

Prévention des risques = réduction de l'aléa et réduction des enjeux.

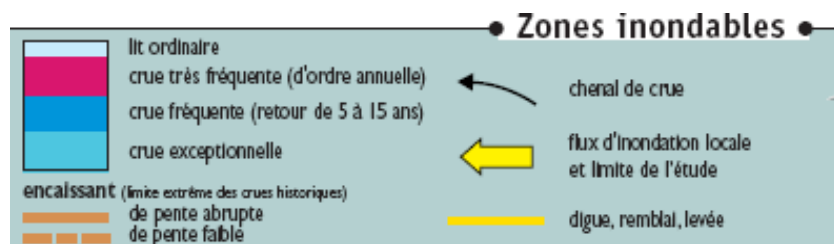
Méthode

1 identifier les secteurs avec un aléa et/ou des enjeux

2 définir les conditions de prévention / PLUi



5-Les risques et nuisances

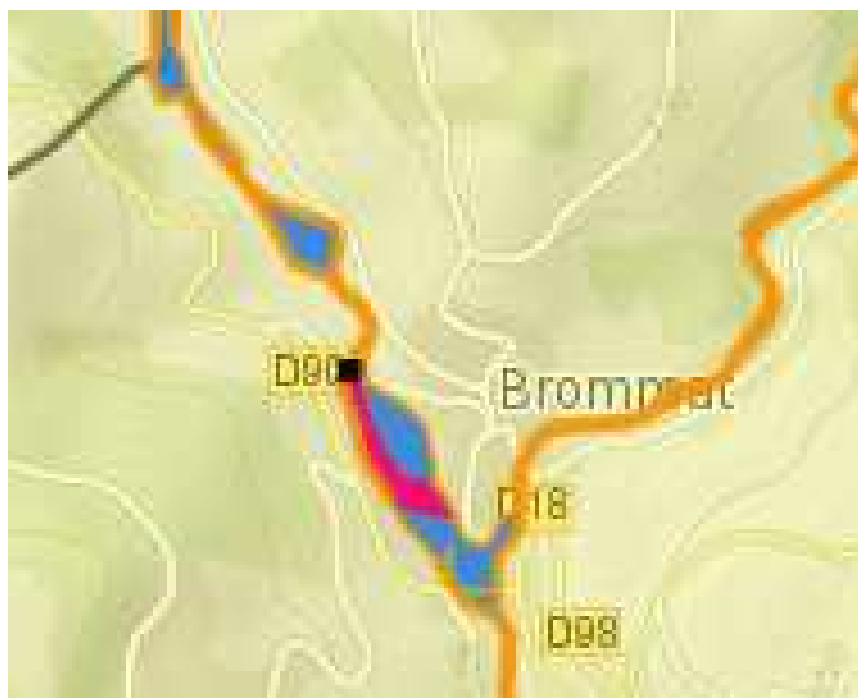


le risque inondation

PPRI sur le Lot : Florentin la Capelle : RD 920

CIZI : outil d'information

Identifier les secteurs inondables avec des enjeux :
urbanisation, campings, installations sportives ,
secteurs à activités, moulins...



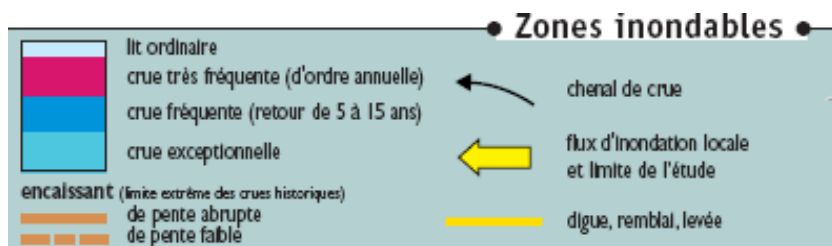
Extrait CIZI



Zoom géoportail; étude du secteur

Diagnostic - 20 Juin 2019

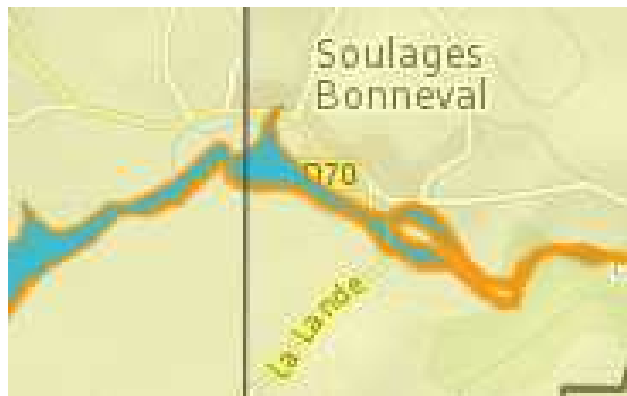
5-Les risques et nuisances



le risque inondation

Etudié en fonction des autres diagnostics et des projets locaux :

Pour définir les mesures de Prévention : interdiction de construire ?, ou avec des prescriptions ?, maintien des zones d'étalement et d'infiltration des eaux (ZH, services rendus par les écosystèmes), plan de gestion des eaux : la Bromme par exemple ?



5-Les risques et nuisances

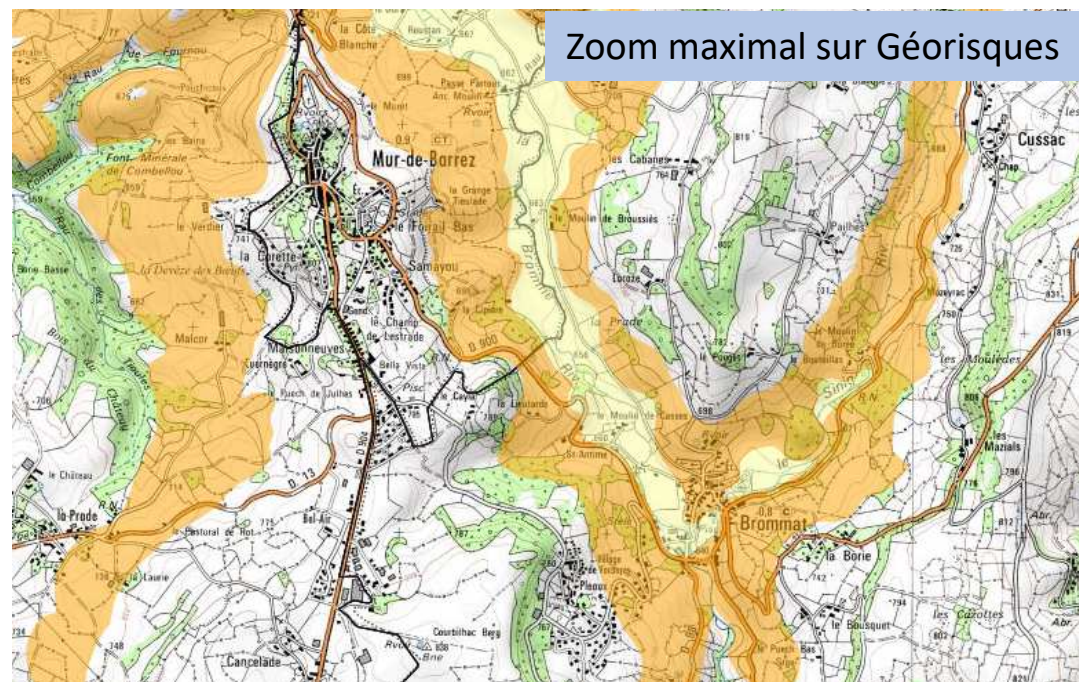
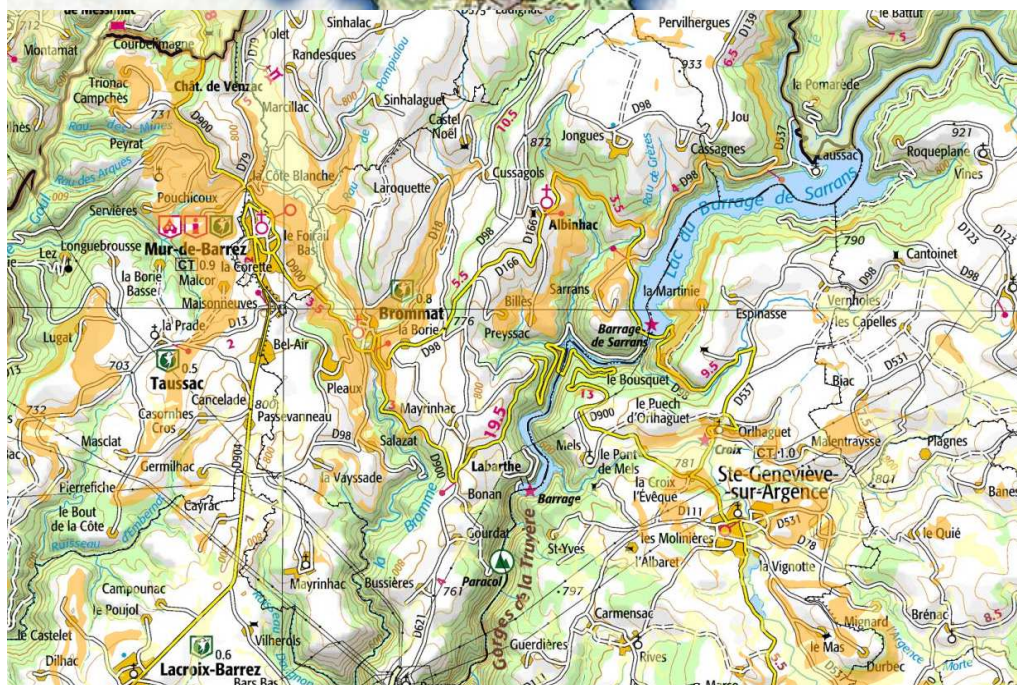
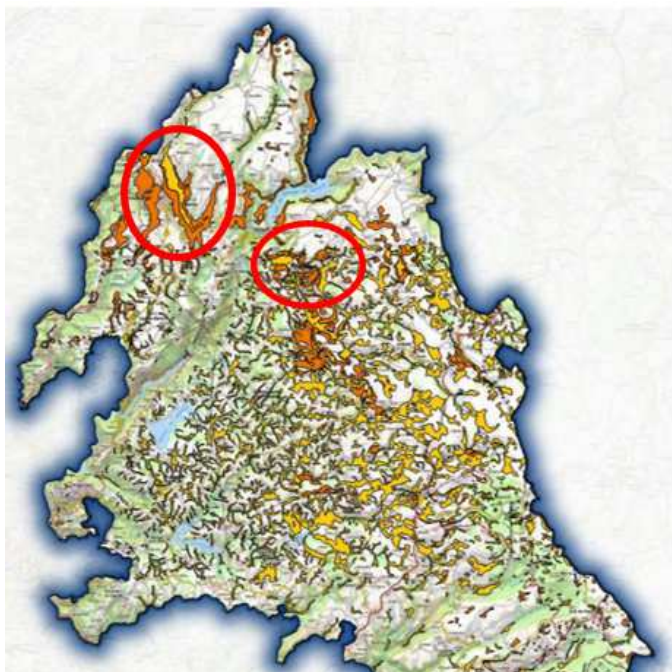
le mouvement de terrain

Le retrait gonflement des argiles

Pas de Plan de Prévention des Risques

Carte BRGM : Aléa faible à moyen (1/50000è)

- Identifier par zoom les secteurs à aléa moyen
- Glissements avérés au niveau des routes
- Diagnostic urbain et retour des communes : ex le bourg de Brommat
- Par prévention : Étude géotechnique à la parcelle si besoin



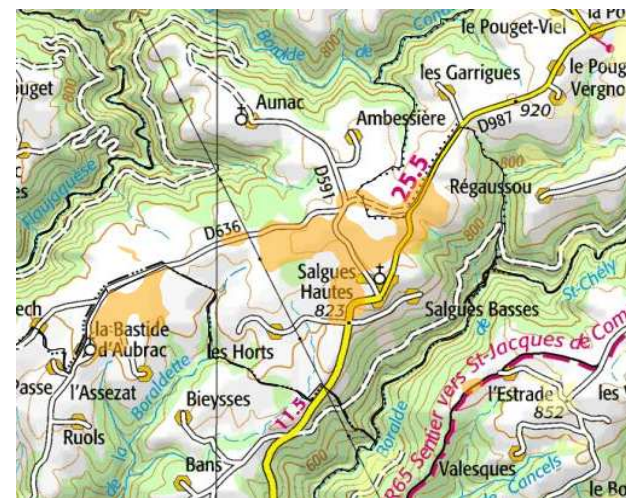
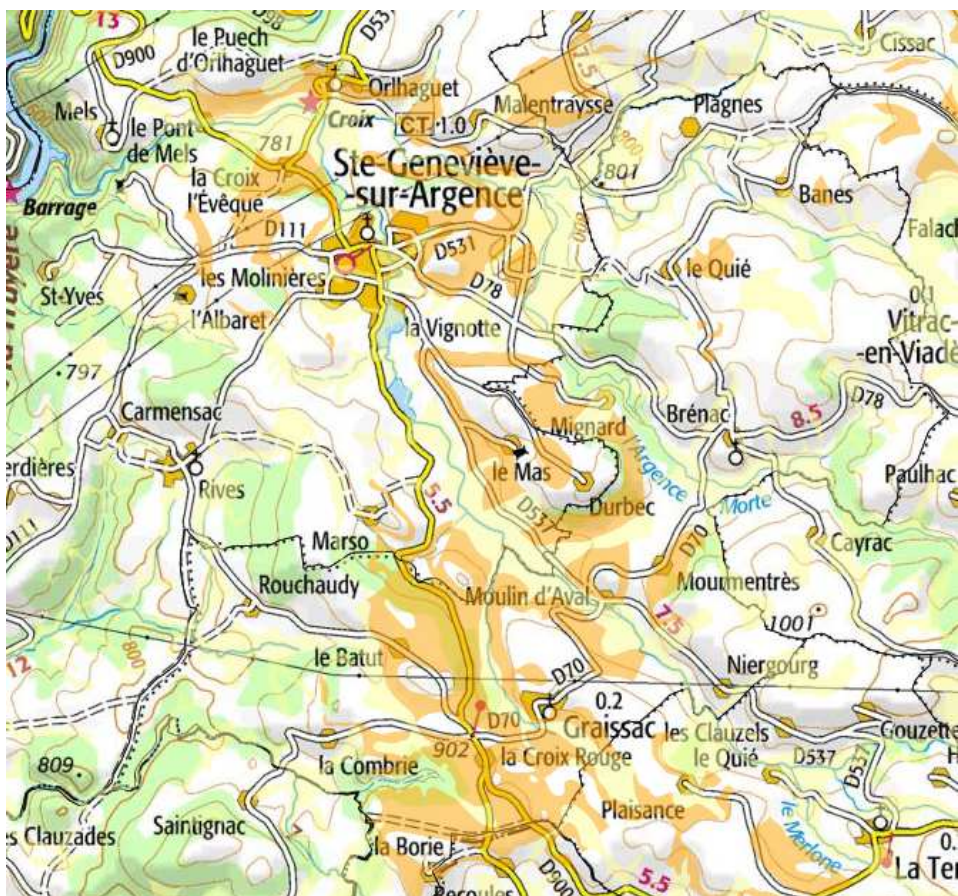
Zoom maximal sur Géorisques

5-Les risques et nuisances

le mouvement de terrain

Le retrait gonflement des argiles (1/50000è)

- Même démarche sur les autres secteurs

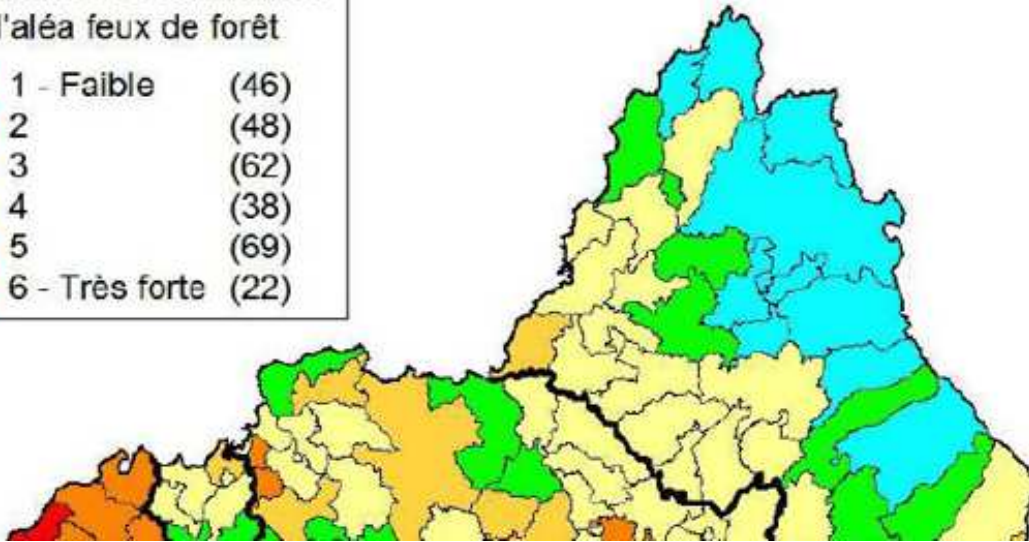


5-Les risques et nuisances



Sensibilité des communes
à l'aléa feux de forêt

1 - Faible	(46)
2	(48)
3	(62)
4	(38)
5	(69)
6 - Très forte	(22)



le feu de forêt

Extrait du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI), 2017 – 2026

Sensibilité de 1 à 3 sur le territoire

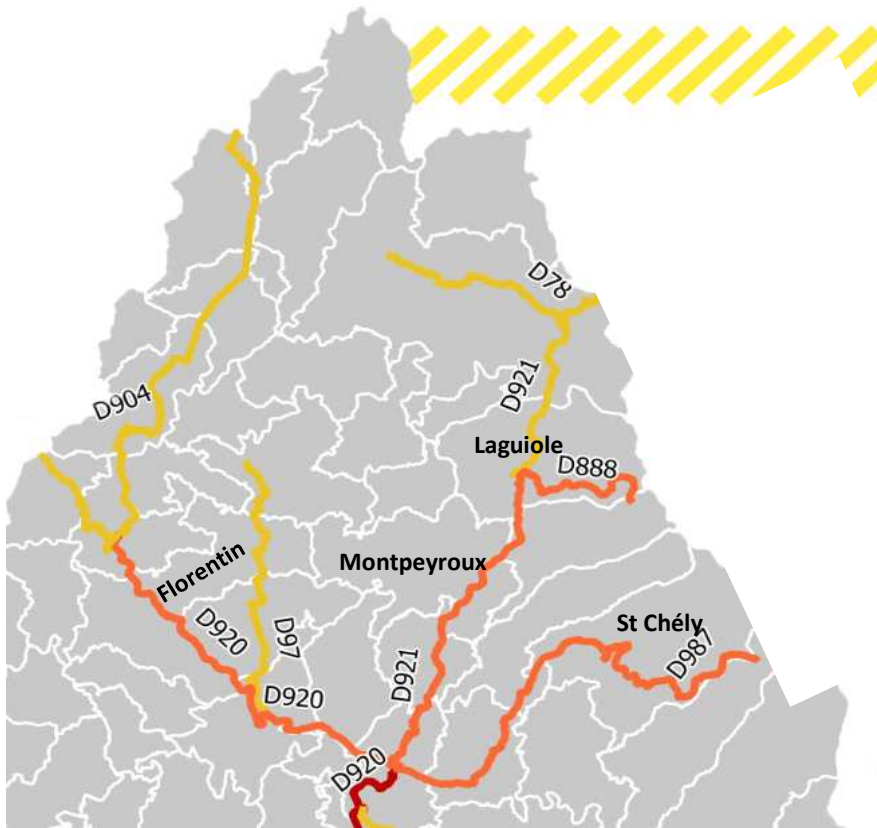
La plus forte pour 7 communes :

Brommat, Lacroix, Murols, Montézic, Campouriez
Florentin et Montpeyroux

Prévention :

- Dans les gorges de la Truyère expérience à Valon de «l'incendie à l'installation d'agriculteurs»
- Améliorer l'accessibilité aux massifs forestiers
- Bornes Incendies à mettre aux normes
- Dans le PLUI : maintenir les zones tampons entre les zones d'habitation et les zones boisés

5-Les risques et nuisances



Caractérisation du risque de TMD sur le réseau routier en fonction de la fréquence de passage des poids lourds et de la population présente dans un rayon de 400m.



Légende :

Risque TMD routier :

- Faible
- Moyen
- Fort

le risque transport de matières dangereuses

Sur le réseau routier, en cas d'accident de poids lourds, sur 7 RD : le risque est faible à moyen

Risque moyen:

RD 921 Laguiole, Curières, Montpeyrroux
RD 888 Laguiole
RD 987 St Chély, Condom
RD 920 Florentin

Risque faible :

Argences, St Amans des Côtes, Taussac, Mur de Barrez, Brommat, Lacroix

La prévention

- Législation sur les matériels, règles de circulation...
- PLUI : Au cas par cas si accident produit ou zones à risque avéré dans les communes (ER...)

le risque sismique

Zone 2 : Aléa faible

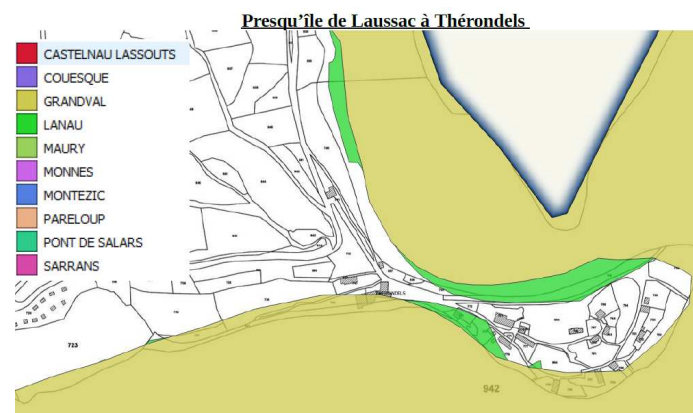
Toutes les communes

Pour certaines constructions = normes parasismique pour les ERP >300, sécurité civile, défense

5-Les risques et nuisances

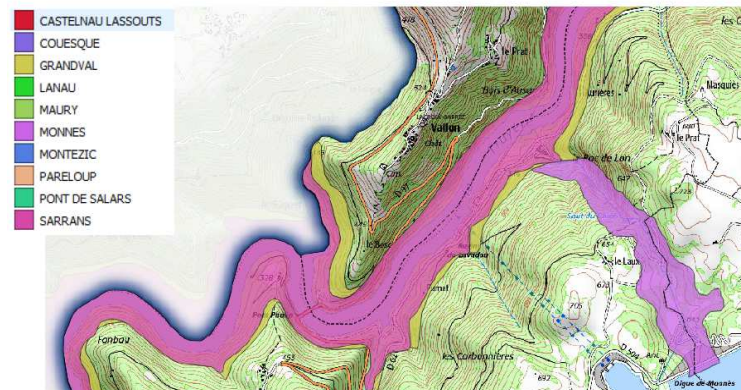
le risque rupture de grand barrage

DDRM : Aléa très faible ; prévision réduite à la localisation et l'intensité
Ex à Théronnels : Grandval 38km à l'amont
en 30mn, Hauteur de lame de 4 à 128m
Plan Particulier d'Intervention (Etat)

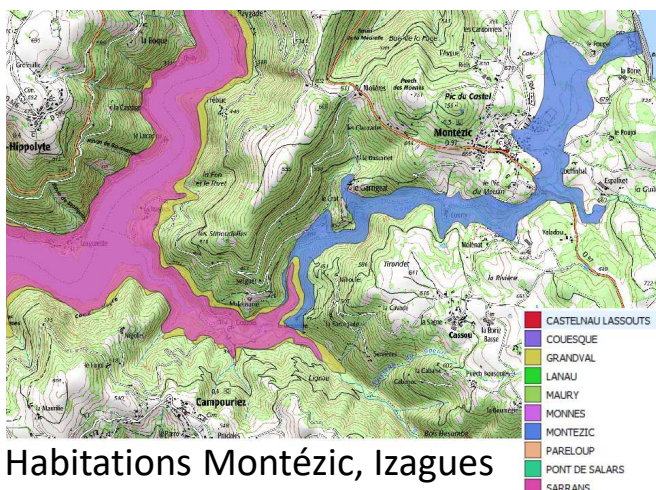


Source Etat

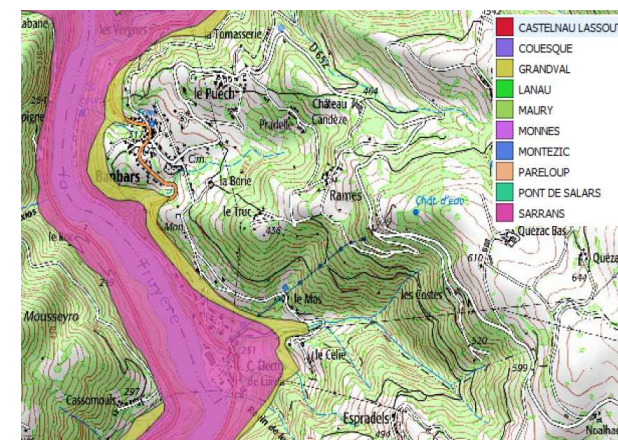
usine EDF, le barrage de l'Etang à Montézic



Installations EDF Montézic

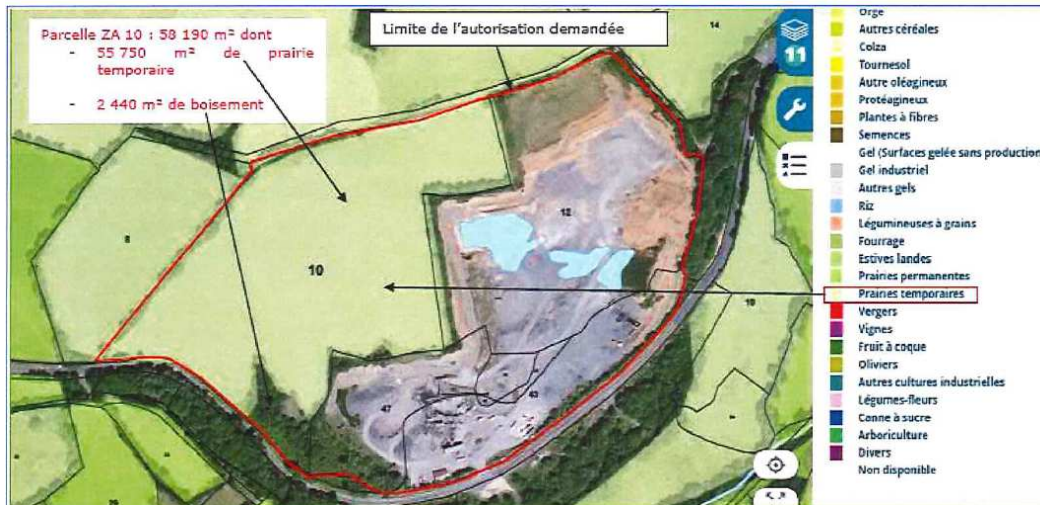


Habitations Montézic, Izagues



Installations EDF Lardit

5-Les risques et nuisances



Cantoin



Brommat

Les carrières ICPE

Bruit, poussières, trafic... dans le dossier d'autorisation

Connaître les périmètres / zonage du PLUi

RESSOURCES du sous sol

Cantoin 2047; 145 000t; 14ha

Brommat 2021; 20000t; 4ha

Taussac 2037; 1500t; 3ha

Curières communale arrêt ?

Montpeyroux 2000t;

Une problématique pour la restauration du bâti, du petit patrimoine, les murets :

- Le manque de petites carrières de pierres à bâtir et de lauzes en toiture
- Et dans les différents gisements locaux : granite, basalte, schistes...

Atouts

- Les services rendus par la sous trame des milieux humides pour lutter contre les inondations

Faiblesses

- Les petites carrières à bâtir
- La défense incendie

Opportunités

- Réduire les aléas des risques majeurs

Menaces

- Ne plus avoir de matériaux locaux pour la construction

Les risques et nuisances

Les incendies vont-ils être plus fréquents dans un contexte de réchauffement climatique et de déprise ?

Comment agir pour **la restauration du patrimoine** bâti en l'absence de suffisamment de carrières locales en activité ?

Vers **des filières** depuis la production des **matériaux** jusqu'à la **mise en œuvre** avec la préservation **des savoirs faire** des artisans ...

Jeudi 20 Juin : AGRICULTURE et ENVIRONNEMENT

Jeudi 27 Juin : PAYSAGES ET URBANISME

Jeudi 4 Juillet : POPULATION, CADRE DE VIE, ECONOMIE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

